

LE PROGRES DU GOLFE

No 9 • 32e année

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Rimouski, 7 juin 1935

Publié par la Cie du Progrès du Golfe — Imprimé à l'Imprimerie Gilbert, Ltée — ABONNEMENT, \$1.00 par année — Administrateur-gérant Gérard Legaré

Améliorations bien accueillies

L'imprimerie Gilbert vient de compléter la réorganisation matérielle de son atelier. Entre autres améliorations dont le "Progrès du Golfe" est particulièrement heureux, il y a une nouvelle machine à composer, linotype ultra moderne, installée la semaine dernière et dont le fonctionnement a pu être mis à point ces jours-ci. M. Valmont Martin, linotypiste de Montréal, un ancien Rimouskois, en sera l'opérateur.

L'installation de cette nouvelle linotype met un terme aux ennuis vicieuses que nous avons dû subir depuis plus d'un mois, sous le régime de la vieille machine épuisée dont le service était devenu si médiocre que nous en étions réduits à recourir, chaque semaine, aux bons offices de notre confrère de Rivière-du-Loup, le Saint-Laurent, pour la composition de nombreuses colonnes de matière.

A l'obligeant confrère, nos plus sincères remerciements. Et comme le vient de fêter son 40e anniversaire, nous le prions d'agréer l'expression de nos meilleurs vœux de succès et de prospérité.

Le "St-Laurent"

Le Saint-Laurent et le Progrès du Golfe ont été longtemps d'implacables adversaires. C'était à l'époque où M. Charles-Arthur Gauvreau, député de Témiscouata aux Communes, en était le rédacteur en chef. Dans le magnifique article que consacrait ces jours-ci M. Georges Pelletier au confrère et à la ville de Rivière-du-Loup, le directeur du Devoir disait que le Saint-Laurent "n'a jamais fait de politique combattive, s'il n'a jamais caché ses préférences." Evidemment, M. Pelletier n'a pas dû observer l'ancien organe de Charles-A. Gauvreau dans tous ses avatars. Incolore ou à peu près à ses débuts, il devint rouge vif et laurieriste à tous crins sous M. Gauvreau jusqu'à son acquisition par notre ami Alphonse Paré. Ce dernier en a fait un organe indépendant et... l'un des hebdomadaires les plus florissants du pays. Les querelles politiques du Saint-Laurent d'autrefois avec les conservateurs, les nationalistes et les libéraux dissidents du groupe de M. Jean-Frs Pouliot sont restées mémorables. Loin d'aider à sa prospérité, elles nuisirent longtemps et considérablement à son expansion.

Le "Saint-Laurent" eut, durant une dizaine d'années, un rival en l'Action Canadienne, journal bleu foncé et rédigé par un chef conservateur Sam-J. Rioux. Quand celui-ci l'abandonna à Paul Caty pour la somme de \$100, il ne restait plus à l'Action Canadienne que son titre et une minuscule poignée d'abonnés. Deux mois après, elle expira entre les bras de son nouveau propriétaire... Quant au Saint-Laurent, il est de toutes manières par l'âge, la vigueur, la santé, par sa rédaction toujours alerte et intéressante, l'un des hebdomadaires les plus écoutés et les plus intéressants de la presse canadienne-française. Le Progrès du Golfe s'honore de l'avoir comme voisin et comme ami. Les anciennes hostilités causées et entretenues par le démon de la politique ne sont plus qu'un souvenir; elles ont fait place à une sympathie naturelle qui ne s'est pas démentie depuis de nombreuses années et qui se traduit, à l'occasion, par de bons et sécurables services comme celui que le Saint-Laurent nous a rendu depuis quelques semaines.

Pendaisons

VENDREDI

Si sa sentence n'est pas commuée, Alexandre Savard dit Bergeron sera pendu dans la cour du palais de justice de notre ville vendredi prochain, le 14 juin.

Le même matin Bilodeau sera pendu à Québec.

Un peu de tout

Par Instant

NOS PARTERRES

Certains parterres, qui il y a quelques années n'existaient pas, contribuent aujourd'hui à donner à notre ville une toilette toute nouvelle et des plus belles. J'aimerais pouvoir en donner la liste, mais comme ce serait assez long je ne vous parlerai aujourd'hui que de quelques-uns qui, vraiment, méritent d'être regardés et visités. D'abord, celui du Séminaire — l'aspect en sera encore plus joli une fois les travaux de la partie est terminés — par sa vaste étendue donnerait un magnifique coup d'oeil, vu d'un promontoire. M. l'abbé Etienne Talbot, professeur au Séminaire, m'a paru être l'exécuteur de cette oeuvre. A l'hôtel de ville M. Jos Banville, gardien, et chef du Service du Feu, s'est révélé aussi parfait jardinier. Son gazon, ses bordures fleuries sont très agréables à voir. Au Palais de Justice nous reconnaissons aussi la main d'un expert (en herbe), M. Charles Martin. Il sait utiliser habilement la main-d'oeuvre qu'il a à sa disposition, et il en a profité pour faire du terrain entourant la prison un magnifique parterre.

Je considère comme un devoir civique de contribuer lorsqu'on le peut à l'embellissement de nos propriétés, ce qui fait l'un des charmes de notre ville. Je reviendrai sur le sujet et vous parlerai de quelques autres parterres qui, d'année en année deviennent plus nombreux et de plus en plus jolis.

CROYEZ LE OU NON

—Tu sais la nouvelle...
—Non.
—On va en avoir un.
—Mals quoi?
—Un aréna...

On nous l'a si souvent dit que nous ne voulons plus le croire. Cette fois on me dit que ça y est; et comme nous en sommes redevables à plusieurs, remercions tous ceux qui ont contribué à faire adopter le projet. Eh oui, mesdames et mesdemoiselles, vous pourrez assister aux parties de goudet sans vous geler les extrémités digitales et vos pieds mignons.

LE CROQUET ET LE TENNIS

Au croquet, la Ligue Commerciale a commencé depuis plusieurs jours ses parties. Nous y voyons un entrain difficile à expliquer pour ceux qui n'ont jamais pratiqué ce jeu. Au tennis, tout est silence. On attend la fonte... des neiges ou les prochaines neiges. Les fervents de ce sport vont le voir de temps à autre, idée de passer le temps.

INSTANT.

Assemblée régionale des notaires

REELECTION DES OFFICIERS

Lundi dernier, 3 juin, l'Association du Notariat du district de Rimouski a tenu en notre ville son assemblée générale.

Deux seulement des notaires en exercice n'avaient pu se rendre à cette réunion. Les notaires présents étaient Mires J.-E. Gagnon, de Matane, L.-de-G. Belzile, de Rimouski, G.-L. Dionne, d'Amqui, J.-O. Lebel, de Matane, Eudore Couture, de Rimouski, Joseph Dubé, de Mont-Joli, Henri LaRue, M. P., d'Amqui, représentant du district à la Chambre des Notaires, Emile Gagnon, du Bic, Philippe Cossette, de Causapsal, J.-B. Perreault, de Sayabec, Jean-Marie Gagnon, de Mont-Joli, Marc-André Fillion, de Rimouski, et Rodrigue Côté, de Matane. L'assemblée eut lieu dans une salle de l'hôtel de ville mise gracieusement à leur disposition par M. le maire Moreault.

Après une allocution du président et le rapport du secrétaire, on procéda aux élections, que simplifia une proposition de réélection en bloc par M. Henri LaRue, secondé par M. J.-E. Gagnon, et qui fut unanimement adoptée. Les officiers réélus ont été M. Eudore Couture, président; M. Joseph Dubé, vice-président; et M. Philippe Cossette, secrétaire-trésorier. En secondant la proposition du notaire LaRue, M. le notaire J.-E.

La vente par "ordre de Cour"

à la porte de l'église



CETTE SCENE bien connue au "pays de Québec" a été photographiée par un amateur, il y a 10 ans, au cours d'une vente judiciaire par le shérif D'Anjou à la porte de l'église paroissiale de Sainte-Luce.

M. P.-E. Gagnon sera le conférencier

A L'AMICALE
Mardi prochain, 11 juin



La troisième conférence de l'Amicale du Séminaire aura lieu mardi prochain, le 11 juin, à huit heures du soir.

Elle sera donnée par M. Paul-Emile Gagnon, C. R., avocat, de Rimouski.

Nous n'avons pas à insister sur la valeur du conférencier du 11 juin. M. l'avocat Gagnon a fait à Rimouski toute sa carrière professionnelle et sa réputation de juriste est bien établie dans l'esprit de ses concitoyens. Sans jamais rechercher les honneurs que son talent lui permettait d'ambitionner légitimement, M. Gagnon n'a pourtant cessé de s'intéresser de près aux oeuvres de bien public et son influence s'est exercée avec autant de discrétion que d'utilité. Ce n'est pas sans raison qu'on fait appel si souvent à la sûreté de son jugement et à son sens pratique.

Grand travailleur, M. Gagnon a dû cependant se relâcher de son activité de temps à autre, et en homme intelligent il a trouvé le moyen de se reposer en élargissant son tour d'horizon, en quelques voyages aussi intéressants qu'instructifs. C'est ainsi qu'il a visité l'Europe, qu'il est allé même faire une croisière aux Antilles.

Un homme illustre a toujours des anecdotes.

On ne se grandit jamais en rapetissant les autres. C'est probablement parce qu'elle a fait perdre bien des têtes que la guillotine est du genre féminin.

Gagnon, se fit l'interprète de ses collègues de l'Association dont il est le doyen pour dire très éloquemment tout le bien qu'ils pensent de la campagne menée depuis des années par le directeur du "Progrès du Golfe" — le président réélu — en faveur de législations destinées à simplifier l'établissement des titres de propriété et à faciliter les opérations du Prêt Agricole dans notre province. Il y eut ensuite discussion et échange d'idées sur de nombreuses questions de droit et d'intérêt professionnel. Cette réunion fut suivie d'une réception et d'un dîner à l'Hôtel Régat. Au cours de la soirée, M. l'évêque Elzéar Côté honora les notaires d'une invitation d'honneur à la séance cinématographique de 9 h. 30, au Bon Théâtre.

Recommandations de Son Exc. Mgr Courchesne

AUX PAROISSIENS DE RIMOUSKI

Mgr l'évêque nous prie de publier ces recommandations que Son Excellence a adressées aux paroissiens de St-Germain de Rimouski à l'occasion de la visite pastorale, commencée dans l'après-midi de dimanche, 26 mai dernier.



10. Dans l'ordre matériel, je n'ai qu'à louer l'administration de la paroisse. Curés, vicaires et marguilliers ont montré de la prudence et de la discrétion dans la gestion des biens de la fabrique. L'effort commencé par M. le chanoine Elzéar Roy pour remettre en ordre les finances s'est continué depuis, si bien que la dette, de \$139,000.00 en 1928, est passée à \$99,000.00 en 1935. Les édifices, le vestiaire, tout ce qui sert au culte est en bon ordre. D'année en année l'entretien du cimetière devient plus soigné et atteste pour nos défunts une piété qu'il faut continuer de cultiver.

Je désire prier la ville et la paroisse de continuer à donner l'exemple en ce qui concerne l'entretien de leurs écoles et le salaire que la justice exige que l'on donne aux instituteurs et institutrices. Il ne convient pas que l'on fasse un sort inférieur aux maîtres et maîtresses de notre enfance et qu'on leur donne lieu de regretter de s'être instruits pour aider les parents dans l'éducation de leurs enfants. Jusqu'ici la ville et la paroisse de Rimouski ont donné un exemple de justice et de saine appréciation des choses. J'exprime tout haut l'espoir que cet exemple sera suivi dans tout le diocèse, pour le bon renom de notre population catholique et pour le progrès de l'oeuvre de l'éducation du peuple.

Certains propos regrettables ont été exprimés ailleurs. Que notre peuple chrétien garde son jugement sain et se défende contre les mouvements rétrogrades suggérés par la gêne financière et peut-être aussi par l'habitude de classer parmi les nécessités de la vie des choses coûteuses qui ne sont pas utiles et qui constituent chez notre peuple un impôt plus lourd que tout ce qui est utile et nécessaire.

Dans le même ordre matériel, je demande donc à tous les hommes et à toutes les femmes qui ont de l'influence, de parler en faveur de

l'épargne et de l'économie, de les mettre à la mode, en mettant en usage ce qui permettrait d'éliminer les fantaisies dispendieuses, celles de la cigarette de luxe, des boissons alcooliques et des courses inutiles en véhicules trop lourds pour la bourse de la moyenne des familles, avec tout ce que ces courses entraînent souvent de dispersion de la vie de famille et de dissipation des moeurs.

20. Dans l'ordre moral, je tiens à vous féliciter de votre bienveillance et de votre bon esprit public. Jamais, au cours de ces sept ans, je n'ai fait appel aux dirigeants et au peuple de Rimouski sans constater tout de suite un mouvement de bonne volonté chez tous. Je tiens à vous dire particulièrement combien je suis sensible à l'affection et à la déférence que vous donnez au Curé que j'ai chargé de vous diriger. Je dois vous faire cet aveu que je suis toujours plus sensible aux égards que l'on entretient envers ceux que je nomme à une fonction qu'aux égards donnés personnellement à l'Evêque, et qui n'ont jamais manqué de votre part, d'ailleurs.

30. Dans l'ordre social, je recommande de nouveau aux cultivateurs de fortifier leur Association professionnelle catholique, d'en fréquenter les cercles d'études et de s'y former à la coopération sans laquelle ils ne pourront vaincre leurs difficultés.

40. Dans l'ordre proprement religieux, je vous exhorte à continuer de venir demander aux sacrements la force de vivre en grâce avec Dieu et de supporter vos devoirs d'état. La façon dont vous répondez à l'invitation de communier et de vous confesser souvent remplit vos prêtres de confiance, pourvu que vous acceptiez la loi chrétienne de la mortification des sens et de la fuite de l'occasion du péché.

Il me reste à vous supplier, au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, de ne pas oublier, au cours des périodes électorales qui s'annoncent, le devoir qu'ont les catholiques de se rappeler leur dignité personnelle et celle des autres. Je vous mets particulièrement en garde contre les tentatives au bon sens, particulièrement fréquents en ces périodes passionnées. Evitez les échanges d'injures, les calomnies, les propos haineux contre les personnes. Evitez également ce qui serait vanité et absence de conscience. Si l'on prend l'habitude de s'offrir comme un marchandise à vendre, comment résistera-t-on un jour à la tentation de vendre son vote à des ennemis de l'Eglise et de Dieu, si, comme on peut s'y attendre, il finissait par s'en produire ici comme il y en a déjà dans tout l'ouest du Canada? Respectez-vous et faites comprendre à ceux qui oublient votre di-

Beau banquet

AU ROCHER BLANC

Samedi, le 1er juin, un grand banquet, auquel assistaient près de 100 convives sous la présidence de M. Elzéar Côté, échevin, a marqué l'ouverture pour la cinquième année de l'hôtel d'été de M. J.-A. Caron, l'Hôtel du Rocher Blanc.

Bien que cette ouverture coïncidait avec celle de plusieurs autres hôtels d'été du bas St-Laurent, les convives vinrent nombreux et de toute la région. Durant toute la soirée le meilleur entrain régna.

A l'issue du banquet le président, M. Côté, prit la parole pour remercier les nombreux convives et féliciter M. et Mme Caron qui, par leur initiative et leur travail, ont su faire de cet hôtel de villégiature un des plus jolis et des plus achalandés de la région. Parmi les autres orateurs qui adressèrent la parole pour seconder les bons souhaits du président et dire leur joie de se retrouver chaque année à ce banquet tradi-

Remerciements

DE SON EXCELLENCE

Monsieur l'Evêque désire exprimer sa reconnaissance au clergé, aux communautés religieuses et aux fidèles de Rimouski qui lui ont manifesté leur sympathie à l'occasion de la mort accidentelle de sa parente et qui ont multiplié leurs pieux suffrages pour le repos de l'âme de la défunte. Communiqué.

AU MONASTERE DES URSULINES

Une exposition de peinture, de dessin, de couture unie, de tricot, de broderie, etc., s'ouvrira dimanche, le 9 juin et durera jusqu'à jeudi soir, le 13.

Le public, particulièrement les parents des élèves, sont cordialement invités.

tionnel on remarquait M. Emmanuel D'Anjou, M. G.-A. Morin, échevin, M. Godbout Gilbert, M. Armand Fafard, I. F. et M. Alphonse Laroche, I. F.

Les feux de forêts

Grâce à la pluie d'hier presque tous les feux de forêts de l'est de la province sont maintenant éteints. Dans les journées de lundi et mardi de grandes pertes ont été causées par ces conflagrations, surtout cette semaine, dans les comtés de Matane et Matapédia.

Dans le comté de Rimouski le feu n'a détruit que quelques campements, et plusieurs camps qui avaient quitté leur logis pour fuir devant l'élément destructeur ont pu, à la suite de la pluie, y retourner.

A Matane les feux de forêts ont surtout fait rage dans les cantons Langis et Tessier. Plusieurs camps ont été brûlés de même que la scierie de Gagnon & Frères et une forte quantité de bois. On évalue les pertes de MM. Gagnon à plus de dix mille dollars. La destruction de ce moulin privera d'emploi plusieurs pères de famille. Dans le canton Tessier le feu a détruit un pont — le pont Rouge — et quelques habitations, entre autres celles de MM. Narcisse

Gosselin, Charles Truchon, Michel Gagné, André Marquis et Alphonse Marquis. Ce dernier (nous en parlons ailleurs dans ce journal) eut au surplus la grande douleur de perdre une fille de 10 ans.

La situation, nous dit-on, était plus grave cette semaine et, n'eût été la pluie d'hier, les foyers d'incendies auraient certainement fait des ravages considérables.

En tenant compte des incendies dans les autres parties de la province, les dommages seraient à dater plus considérables que ceux de l'an dernier à pareille date.

—La distribution solennelle des prix aura lieu, au Séminaire, le 13 juin, à 3 heures p. m. Une exposition de peinture, de dessin, peinture, à l'aiguille, etc., exécutés par les élèves aura lieu au Couvent des Soeurs de la Charité à partir de dimanche après-midi jusqu'à vendredi. Tous les après-midis, jusqu'à 8 heures, le public est cordialement invité à visiter ces travaux qui ne manquent pas d'intérêt et d'originalité.

La petite Germaine Marquis succombe

ACCIDENT D'ARME A FEU. A MATANE—CRUELLES EPREUVES DE M. ET MME ALPHEE MARQUIS.—LE PONT ROUGE ET PLUSIEURS MAISONS DU CANTON TESSIER SONT LA PROIE DES FLAMMES.

Un malheureux accident est survenu le 3 juin dernier dans le canton Tessier, comté de Matane. La fillette de M. et Mme Alphonse Marquis, âgée de onze mois, a été grièvement blessée par une arme à feu. Son petit frère Victor, âgé de neuf ans seulement,

voulut changer de place un fusil chargé et par mégarde il tira la gâchette. La fillette reçut la balle dans l'abdomen. Elle fut transportée à l'hôpital de Rimouski pour y subir une opération. Elle succomba quelques heures plus tard. M. Marquis a été de plus cruellement éprouvé dans le cours de la journée par la perte de sa maison qui a été détruite par les flammes. Plusieurs maisons du canton Tessier ont aussi été détruites par un feu de forêt, de même que le pont Rouge qui a été dans l'avant-midi la proie des flammes.

Rivière-du-Loup

Convention conservatrice

Lundi le 24 mai, dans la salle paroissiale de St-François-Xavier, les délégués conservateurs des paroisses du comté de Témiscouata se sont réunis, pour demander au Dr Lebel, M. D., de Rivière-du-Loup, de représenter leur parti aux prochaines élections fédérales. M. Lebel a accepté, et par un brillant discours a exposé à ses partisans le plan de sa politique. M. le candidat conservateur de Témiscouata a profité de l'occasion pour mettre en relief les avantages de l'administration Bennett. Son discours, très chaud, a démontré que M. Lebel est plein de confiance, et bien disposé à défendre vigoureusement le parti conservateur devant l'électorat de la Chambre des Communes. S'il est élu. On remarquait dans l'assemblée, MM. W. Godbout, de l'Isle Verte, Stanislas Roy, Rivière du Loup,

Désiré Charron, de l'Isle Verte, et nombre d'autres citoyens bien en vue dans notre région. Divers: —M. R. Giguère, de Québec, passe quelques jours dans notre ville, où il représente la Montreal Life Ass. Co. —M. Léon Casgrain, député de Rivière-du-Loup à l'Assemblée Législative, était de passage à Québec cette semaine en compagnie de Mme Casgrain, son épouse, et de son fils. —Dimanche, le 9 juin, aura lieu une grande assemblée libérale, L'honorable Adélaïde Godbout, ministre de l'Agriculture, l'hon. T. D. Bouchard, député de St-Hyacinthe, et Orateur de l'Assemblée Législative ainsi que plusieurs autres orateurs éminents adresseront la parole. Cette assemblée aura lieu au Parc Blais, si la température le permet et dans la salle de l'Hôtel de Ville au cas où il ferait mauvais

ASSEMBLEE LIBERALE

A la Rivière-du-Loup dimanche prochain

Une grande assemblée libérale sous les auspices de la Jeunesse Libérale sera tenue dimanche, le 9 juin, à deux heures et demie, heure avancée, à la Rivière-du-Loup. Les principaux orateurs seront les honorables Adélaïde Godbout et T. D. Bouchard, MM. Léon Casgrain, M. P. P., Pierre Gagnon, M. P. P., et Edouard Rinfret, président de la Jeunesse Libérale Provinciale.

L'occasion de cette grande assemblée, il sera organisé, dans chacun des comités du district de Kamouraska, savoir: les comités de Rivière-du-Loup, Kamouraska et Témiscouata, une Association de la Jeunesse Libérale. Il y aura aussi à cette même date, réunion du conseil de la Jeunesse Libérale Provinciale, à laquelle seront présents les principaux officiers, Edouard Rinfret, de Montréal, Renaud Milville-Dechéne, de Québec, et L. P. Brousseau, de Sherbrooke.

SAINT-FABIEN

Voici le rapport de la ligue de la Vallée du St-Laurent: Jeudi, le 30 mai, Bic visita St-Jean de Dieu. Bic 000011000-2 St-Jean de Dieu 11002220x-8 Dimanche, le 2 mai, Bic visita Trois-Pistoles. Bic 024012002-11 Trois-Pistoles 20490008x-14 Dimanche, le 2 mai, St-Jean de

Dieu visita Saint-Fabien. St-Jean de Dieu 12111-6 Saint-Fabien 2121112-10 C'est qui croirait fuir les taxes de se suicidant serait vite rattrapé par l'impôt sur les successions. Un candidat riche a généralement assez d'argent pour se faire exploiter sinon pour se faire élire.

MONT-JOLI

CELEBRATION DE LA ST-JEAN BAPTISTE LUNDI LE 24 JUIN

Tout comme par les années passées, la Fête Nationale des Canadiens-Français ne passera pas inaperçue dans notre village. Depuis quelques mois déjà nos organisations sont en branle et se préparent à la célébrer d'une manière encore plus éclatante. Voici les grandes lignes du programme que nous donnerons plus en détail dans un prochain communiqué: Avant-midi (Heure normale de l'Est) 8 h. 30.—A la grotte de Lourdes du Mont-Joli, messe en plein air avec allocation de circonstance par un prédicateur éminent. 9 h. 30.—A la salle municipale, représentation de comédies par les membres de l'A. C. J. C. (Un régal en attendant le programme de l'après-midi.)

Après-midi

1 h.—Grande parade des chars allégoriques à laquelle prendront part une vingtaine de magnifiques chars, représentants des sujets intéressants de notre histoire. 2 h.—Arrivée sur le terrain de course St-Jean, où auront lieu les premières courses classiques de la saison entre plus de vingt populaires chevaux. Il y en aura de partout, de Campbellton, Edmonton, Rimouski, Caussapéal, Mont-Joli, etc. La grande attraction sera sans contredit le fameux Angus Peter, champion du monde à la course de 5 milles disputée à Montréal, en 1933. Ce cheval prendra part à la course et promet la lutte chaude à tous ses forts concurrents. Et le soir 8 h.—A la salle municipale, grande soirée dramatique et musicale donnée par les membres de l'A. C. J. C. et la fanfare. Une conférence patriotique sera faite par un conférencier éminent, dont on vous donnera le nom dans notre prochain communiqué. Après cette soirée: feu de la St-Jean. Cet aperçu du programme laisse voir un peu que notre comité n'a rien négligé pour vous intéresser une journée entière et vous donner ainsi l'occasion de faire oeuvre de patriote, tout en vous amusant honnêtement. Par proclamation du Conseil Municipal tous nos magasins seront fermés en ce jour-là. (Communiqué.)

N.-D. DU SACRE-COEUR

Jeudi matin, le 30 mai, décédait pieusement Mlle Jeanne Bérubé, fille de M. Napoléon Bérubé, de Montmagny. Atteinte depuis plusieurs mois d'une maladie incurable, elle a fait généreusement son sacrifice, complètement résignée à la volonté de Dieu. Vraiment pieuse, bonne, dévouée, elle s'est oubliée pour les siens; ses peines, ses fatigues n'étaient rien lorsqu'il s'agissait de soulager, de rendre service, de préparer une joie. Mlle Bérubé a passé sans bruit, faisant le bien. Sa mort fut paisible comme sa vie; elle s'est éteinte entourée de ceux qu'elle affectionnait de toute l'ardeur de son coeur aimant. Les funérailles de la défunte eurent lieu à 8 h. 30, à N.-D. du Sacré-Coeur, samedi matin, au milieu d'une foule de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé D'Auteuil, curé de cette paroisse. Les porteurs étaient MM Albert Duchesne, Louis Rousseau, Louis Côté, Viator Bérubé. La croix était portée par son frère M. Delphis Bérubé. Portaient les coins du drap: Mlle Laure Duchesne, Bertha Rousseau, Alexandra Morrissette, Zanaïde Paquet. La défunte laisse pour la pleurer, outre son père, trois sœurs et trois frères: Mme Charles Côté, Mme Irène Côté et Mlle Adiana Bérubé; ses frères, MM. Wilfrid, Delphis et Rosario, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Consolez-vous, parents, celle que vous pleurez ne vous oublie pas; son coeur, par delà la tombe, veut encore sur vous. Celle qui fut pour vous une soeur si tendre, laisse bien des regrets derrière elle, mais quel souvenir aussi celui d'une soeur exemplaire, vraiment bonne et chrétienne! Que l'espérance de revoir cette soeur chérie allège votre peine. Vous tous qui pleurez! A la famille en deuil, nos plus sincères sympathies.

N. D. DU SACRE-COEUR

Tard vaut mieux que jamais, dit le proverbe. Si nous n'avons pas répondu plus tôt aux félicitations du club tonnerre de MM. les Bicois, ce n'est pas que les éclairs nous ont fait peur à l'avance. L'orage n'a pas encore fait son apparition et je crois qu'il y aura moyen de se mettre à l'abri du Rocher Blanc. (Qui va piano va sano). Qui va doucement va loin. Il n'y a pas ici parmi les joueurs d'électricité, mais de l'endurance, de la solidité, car nous ne désirons nullement nous voir honorer d'un joueur merveilleux; notre opinion est telle que nous appelons une merveille. C'est, disons-le, comme le pont de Québec. Nous sommes dépourvus de toutes ces grandes merveilles, mais veuillez remarquer quand le Sacré-Coeur est allé chez-vous, vous devez être en mesure de connaître que ce n'était que pour vous faire la joie d'avoir une victoire. Mais, depuis lors, quel résultat

avez-vous eu avec les deux clubs, St-Jean de Dieu et Trois-Pistoles. Nous n'avons pas d'orgueil, mais veuillez remarquer que la joute de dimanche, 2 juin, avec le club Amqui a fait l'ouverture de notre saison de base-ball avec honneur, avec le résultat de 7 contre 8, donnant la victoire au club du Rocher Blanc. Remarquez bien que nous n'avons pas joué avec des apprentis, car le club Amqui est le champion de la Matapédia. —Nous devons le féliciter comme étant des gentilshommes, très polis et ne se servant pas de propos d'enfants pour se défendre. —Nous lançons un défi à tous les clubs de la région, en particulier à nos intimes amis du Club Bicois. Si vous conservez un bon souvenir de nous, mettez dans votre souvenir que le nôtre est solide. Et si contre la force il n'y a pas de résistance, venez, amis sonder le Rocher-Blanc. Un J. R. C.

SAINT-SIMON

M. l'abbé Charest est fêté à Saint-Simon

Le jubilé sacerdotal de l'abbé J. Rosaire Charest, curé de St-Simon de Rimouski, a été fêté avec éclat, mardi, le 21 mai, dans cette paroisse. Les fêtes jubilaires commencèrent par une messe d'actions de grâces, célébrée par M. l'abbé Charest lui-même, assisté de M. l'abbé Augustin Bélanger et du Rév. Père Nicole, P. B., de retour d'Afrique après une absence de plus de douze ans dans les missions. Toute la population de St-Simon assista à cette cérémonie religieuse. Dans les stalles du sanctuaire on remarquait plusieurs prêtres: les abbés J. Côté, J. Gauvin, R. Richard, E. Pelletier, L. Dautel, J. Guimont, E. Couillard, R. Thibault, J. B. Morin et L. P. Anctil. La chorale de la paroisse, sous la direction de l'abbé Anctil, a exécuté un beau programme musical. Après la cérémonie religieuse le maire de la paroisse, M. J.-M. Danjou, présenta ses bons souhaits au nom de tous les citoyens. Le "Grand-père" fut remis en cadeau-souvenir au jubilaire qui exprima sa joie d'exercer son ministère à St-Simon.

CAP-CHAT

Feu Mme Georges Gagnon

Le 31 dernier, ont eu lieu le service et la sépulture de M. Georges Gagnon, époux de Vitaline Lepage décédé le 28 à l'âge de 79 ans. Le défunt était un des plus anciens citoyens de la paroisse. Il naquit à Rimouski le 12 février 1856 et est venu s'établir à Cap-Chat avec son père et sa mère en l'année 1864. Lui survivent, outre son épouse, sept fils et quatre filles: Edouard, de Bonaventure; Joseph, de Cap-Chat; Adémar, de Anos, Abitibi; Théodose, Albert, Robert et Roland, tous de Cap-Chat; Mme Ovide Henley (Georgienne) de Trois-Rivières; Mme J. Romuald Roy (M. Laure), Mme J. D. Pelletier (Eva), Mlle Robertine, toutes de Cap-Chat. Une grande foule assista aux funérailles parmi laquelle on remarquait: ses fils, Joseph, Théodose, Albert, Robert et Roland, ses neveux, MM. J. Romuald Roy, Jos. D. Pelletier, de Cap-Chat; ses filles, Mmes Ovide Henley, Tous Rivières, J. Romuald Roy et Jos. D. Pelletier, Cap-Chat; ses belles-filles, Mmes Théodose, Albert, Robert et Roland Gagnon, Cap-Chat; ses beaux-frères, Jos. Côté, de Cap-Chat, Pit Maloney, de Rivière à la Martre; ses belles-soeurs, Mmes Pit Maloney, de Rivière à la Martre, Alfred Deschênes et Adélaïde Leclerc, de Sainte-Anne des Monts; ses neveux, Louis Landry, Valmont Côté, Jean-Marie Côté, Edmond Gagnon, René Gagnon, de Cap-Chat; Hector Maloney Rivière à la Martre, Arthur et Edouard Leclerc, Sainte-Anne des Monts; ses nièces, Mme Léon Bernatchez, de Chloirdorme, Mmes Eulogie Fournier et Yvon Bernatchez de Grande-Vallée; M. et Mme Thomas Côté, M. P. P.; MM. Ethelbert et Ludovic Roy, Hector et Olivier Roy, Ernest Lepage, Olivier et Adélaïde Gagnon, Philippe et Norbert Dionne, M. et Mme Joachim Gagnon, M. et Mme Téléphore Gagnon, M. et Mme Clévis Roy, Mme Johnny Russell, Mlle Molly Russell, Mme P. E. Chouinard, M. Ephrem Bérubé, Mlle Carmen Roy et Madeleine Pelletier, Mlle Jeanne Gagnon, Mme Edmond Gagnon, tous de Cap-Chat; M. Roch Thibault, M. et Mme Germain Leclerc, M. François Lévesque, Mme Charles Thibault, Mlle Armelle Thibault, Mlle Marguerite Thibault, tous de Ste-Anne des Monts; M. Jos. Ross, de Grande-Vallée, et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

CABANO

Le club de Fort Kent (Maine), est venu rencontrer le nôtre, dimanche dernier 1er courant. Le résultat a été le suivant: Cabano 7, Fort Kent, 2. La partie a été des plus intéressantes. Le club adverse, composé d'une équipe de joueurs expérimentés, a joué avec un brio et un entrain remarquable. Aussi les nôtres ont dû déployer tout leur savoir pour vaincre leurs adversaires. Il nous a fait plaisir de constater que les joueurs du club étranger étaient de vrais "sportmen" et se sont comportés admirablement bien. Notre club s'est assuré cette année le concours du lanceur L.-M. Blais, qui joue avec une maîtrise digne d'un professionnel. Nous ne doutons pas qu'avec une équipe composée d'hommes de valeur comme nous en possédons encore cette année, la période de belle au camp va être très intéressante. Nous apprenons que le club de Grand-Sault (Grand Fall) doit venir rencontrer le nôtre dimanche prochain, 9 courant. Les nôtres ont besoin de bien se tenir car ce club de Grand-Sault a battu le Club de Fraser Pulp à Edmuntston, N. B., dimanche le 2 courant, avec un résultat de 11 à 9. Nous ne doutons pas que ces clubs mis en présence donneront

une partie captivante dimanche prochain. Mariages: M. Léo Caron, fils de feu Alphonse Caron, a uni sa destinée à Mlle Thérèse Leclerc, fille de feu Jos Leclerc. —Aussi M. Joseph Bérubé, fils de feu Louis Bérubé, à Mlle Marie-Louise Fournier. Nous prions ces jeunes époux d'agréer nos vœux de bonheur. Décès: Nous sommes au regret d'annoncer le décès de Mme Ernest Côté, maître d'hôtel, à l'âge de 45 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu en notre paroisse au milieu d'une affluente considérable de parents et d'amis le 2 courant. Tous les enfants des écoles assistaient également au service, afin de témoigner à M. Ernest Côté, prés. de la Commission Scolaire, toute la sympathie à laquelle il avait droit. Feu Mme E. Côté a été foudroyée par une maladie qui ne pardonne pas, plongeant dans le deuil un époux inconsolable et plusieurs enfants éplorés. Nous prions la famille en deuil d'agréer nos sincères condoléances.

CROQUET

La Ligue Commerciale

Résultat des parties jouées depuis l'ouverture de la saison. 27 mai B. C. N. défait Bellavance en 75 minutes. 28 mai, Michaud défait Côté en 49 minutes. 30 mai, Côté défait Lauzier en 33 minutes. 31 mai, Michaud défait D'Anjou en 51 minutes. 3 juin, D'Anjou défait B. C. N. en 41 minutes. 5 juin, Michaud défait Lauzier en 60 minutes. 5 juin, Côté défait Bellavance en 43 minutes. Cédules des parties qui seront jouées la semaine prochaine: 10 juin Bellavance vs Michaud. 11 juin B. C. N. vs Lauzier. 12 juin Côté vs D'Anjou. 13 juin Lauzier vs Michaud. 14 juin D'Anjou vs B. C. N. 15 juin Côté vs Bellavance. Nous remarquons au tableau d'honneur MM. Raoul Fillion, Paul Henri Gaudreau, Jos. Roy, Maurice Bellavance et Oswald Paquet.

CIGARETTES SWEET CAPORAL



Collectionnez les "Mains de Poker"

Ans. Côté & Fils Ltée

RIMOUSKI DISTRIBUTEURS DES PRODUITS ENREGISTRÉS

"AVARD"

Moulée pour veau — Moulée pour porcs Moulée pour poussins — Moulée Ponte Ration Laitière

Cartes professionnelles

GAGNON & SIMARD AVOCATS

Paul-Emile Gagnon, L.L.L., C.R. Gerard Simard, L.L.L.

Immeuble de la Cie de Pouvoir RIMOUSKI Bureau à Matane les 1er et 2e mardis de chaque mois.

James J. Jessop AVOCAT

Bureau Immeuble de la Banque Provinciale RIMOUSKI Bureau à Amqui (Hôtel Langis), tous les 1er et 3e samedis de chaque mois.

CASGRAIN & CARON

Perreault Casgrain, L.L.L. Amédée Caron, L.L.L., M.A.L.

AVOCATS Conseil: Hon. Aug. Tessier, C.R. Bureau: Immeuble de la Banque Canadienne Nationale. RIMOUSKI

LOUIS JOSEPH GAGNON

AVOCAT B.A. LL. L. MONT-JOLI

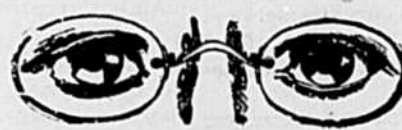
Art. Gendreau

LL. L. AVOCAT Immeuble Gilbert, Rimouski. Tél. No 22. Bureau à Bic (Hôtel Laval) tous les 2e et 4e samedis après-midi.

Magasin Victoria

ADRIEN MORNEAU, Gérant. Tout achat de \$5.00 à notre épicerie vous donne droit à une faveur spéciale. Ceux qui désirent embellir leurs meubles ou leur maison trouveront à notre épicerie un assortiment complet de peinture JAP-A-LAC et GLIDEN. Chaque produit portant le nom JAP-A-LAC est un produit de qualité. Une entière satisfaction est garantie. Epicerie de toutes sortes. Qualité, choix, prix raisonnables.

A QUI Confiez-vous le soin de vos yeux



Rien ne saurait remplacer l'expérience. Personne, dans cet art délicat ne peut s'improviser expert. Faites examiner vos yeux par un homme QUALIFIÉ ET EXPERIMENTÉ. J.A. GENDREAU Optométriste & Opticien Bureau à Mont-Joli, le 1er lundi de chaque mois, Hôtel Lavoie. Bureau à Amqui le 2ème Lundi de chaque mois, Hôtel Lanys. Bureau à Trois-Pistoles, le 2ème mercredi de chaque mois, Hôtel Trois-Pistoles.

ÇA VAUT UNE BIÈRE



À LA VOTRE!



LE PROGRES DU GOLFE

No 9 - 32e année

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Rimouski, 7 juin 1935

Au conseil municipal

Mardi, le quatre juin mil neuf cent trente-cinq, à une séance générale du Conseil Municipal de la Ville de Rimouski, tenue à l'Hôtel de Ville, à 8 h. p. m., sont présents: Monsieur le pro-maire Oscar Morissette et messieurs les conseillers Martin-J. Lepage, Geo.-A. Morin, Albert Michaud, Léo Lévesque et Elzéar Côté, formant quorum sous la présidence du pro-maire en l'absence du maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir:

Liste de paye No. 33, \$31.75; Liste de paye No. 34, \$8.50; Liste de paye No. 35, \$126.56; liste de paye No. 36, \$40.62; liste de paye No. 37, \$14.69; Ephrem Gagné, \$11.60; La Cie du Pouvoir, \$179.00; Entretien des Alliés, \$1620.88; Jules Frenette, \$95.40; Frs. Simon, \$1.50; Magasin Victoria, \$1.65; Bickley Fire Engines, \$1.25; The Robertson & Co., \$1.19; The Steel Co. of Canada, \$10.19; Fret, \$1.19.

Proposé et résolu qu'un permis de bâtir soit accordé à MM. Joseph Michaud et Charles Martin, conformément aux certificats d'alignement donnés par l'inspecteur et aux règlements de cette ville.

Le Conseil reçoit les communications suivantes:

Le rapport du Comité général en date du 27 mai dernier, lequel rapport est accepté et ratifié. Un rapport de l'Unité sanitaire concernant l'analyse des échantillons de lait prélevés le 13 mai dernier. Une lettre de M. Jean Labbé se plaignant du pavage de la côte de chez M. Wilson, rue St-Germain. Une lettre de M. Ernest Bois, père, se plaignant de l'absence de water-closet dans deux maisons de la rue St-Hubert-Nord. Une lettre du Commandant des Fusiliers du St-Laurent demandant le service d'eau pour la période d'entraînement du régiment qui aura lieu sur le terrain de M. Irénée Côté, dans la paroisse du Sacré-Coeur.

Une lettre de M. Alphonse Ruest demandant le remboursement d'une licence de cocher. Une lettre de l'Union des Municipalités de la Province de Québec annonçant la tenue d'un congrès spécial à St-Hyacinthe, les 30 et 31 juillet prochain. Une lettre de M. G.-O. Rouleau demandant de reconsidérer la résolution du 17 mai dernier à l'effet d'annuler la police d'assurance de la compagnie "La Prévoyance". Une demande de M. M. Charles Michaud pour la charge d'estimateur de cette municipalité.

Proposé par M. le conseiller Morin et unanimement résolu de payer à M. James-J. Jessop son premier compte d'honoraires dans la cause de Jacques Dubé, sans reconnaître la responsabilité de la ville.

Sur proposition de M. le conseiller Côté, il est résolu d'allouer à M. Michel Pineau une somme de \$25.00 pour lui permettre de prendre part au prochain congrès de l'Association des Chefs de police et des pompiers, qui sera tenu à Québec à la fin du mois de juin.

Proposé par M. le conseiller Côté et résolu que le rapport du vérificateur pour l'année 1934 soit reçu et approuvé.

Proposé par M. le conseiller Michaud, secondé par M. le conseiller Côté, que l'assurance pour le camion "Chevrolet" soit maintenue dans la "Prévoyance" en annulant la police de la compagnie "American Home".

Proposé en amendement par M. le conseiller Morin, secondé par M. Morissette, maire suppléant, que des soumissions soient demandées pour assurer le camion Chevrolet sous les sections A et B concernant la responsabilité en cas d'accidents.

Ont voté pour l'amendement: le proposeur et le secondeur.

Ont voté contre: MM. Michaud, Côté, Lepage et Lévesque.

L'amendement est rejeté et la motion principale est adoptée sur division.

Sur proposition de M. le conseiller Morin, il est unanimement résolu de demander, à l'avenir, des soumissions aux agents pour tout contrat d'assurance à être souscrit par la ville ou pour tout renouvellement de contrat.

En attendant la perception des taxes municipales ou autres arriérés de comptes dus à la municipalité, et dans le but de renouveler les emprunts temporaires actuellement en cours, au montant de \$16,500.00, il est proposé et unanimement résolu d'autoriser, sous le seing du maire et le contreseing

de secrétaire-trésorier, un ou des emprunts temporaires pour une somme totale de vingt mille dollars (\$20,000.00), à un taux d'intérêt n'excédant pas 5% par année, et que demande soit faite à la Commission municipale de Québec de ratifier la présente résolution.

Proposé par M. le conseiller Lévesque, secondé par M. le conseiller Lepage, et résolu de nommer MM. Joseph Bellavance, Adélarde Blais et Charles Michaud à la charge d'estimateurs de cette ville pour préparer un nouveau rôle d'évaluation et de fixer leurs émoluments à \$3.50 par jour, et M. Bellavance devra agir comme président du bureau. Il sera alloué un salaire de \$3.00 par jour au secrétaire des estimateurs.

Proposé et résolu que la demande de M. Alphonse Ruest ne soit pas accordée.

Proposé et résolu que les autres communications soient référées au Comité général pour étude et considération.

Et la séance est levée.

Mariages à la Cathédrale

Le 15 mai, M. Louis-Philippe Dechamplain, forgeron, fils de M. Henri Dechamplain, a épousé Mlle Marie-Adélaïde Gagnon, fille de M. Joseph Gagnon, cultivateur.

Le 15 mai, M. Welle Proulx, fils de feu Elzéar Proulx, fils de feu Elzéar Proulx, a épousé Mlle Julienne Lavoie, fille de M. Ferdinand Lavoie, cultivateur.

Le 29 mai, M. Joseph-Albert Bédard, fils de M. Joseph Bédard, de

Saint-Quentin, N.-B., a épousé Mlle Marie-Hectorine Heins, fille de M. Hector Heins.

Naissances à Rimouski

Baptêmes à la Cathédrale
Le 9 mai, Marie-Yvette, née la veille, enfant de Charles Longchamps et de Léontine Lepage, Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Longchamps (Albertine Jéneau).

Le 9 mai, Marie-Réjanne-Rita, née ce même jour, enfant de Paul Lepage et de Laura Gauvin. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Gauvin (Marie Lauzier).

Le 11 mai, Joseph-Marie-Réginald, né la veille, enfant de Alfred Proulx, cultivateur, et de Eugénie Pigeon. Parrain, M. Albert Proulx; marraine, Mlle Adrienne Proulx.

Le 11 mai, Joseph-Louis-Ernest, né la veille, enfant de Adélarde Ouellet, voyageur de commerce, et de Ida Lamoureux. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Ouellet (Alma Morin).

Le 12 mai, Marie-Marguerite-Yolande, née l'avant-veille, enfant de Emile Desbiens, menuisier, et de Marie-Adélaïde Côté. Parrain et marraine, M. et Mme Honoré Desbiens (Germaine Bois).

Le 12 mai, Joseph-Louis-Raymond, né ce même jour, enfant de Paul Dubé, cultivateur, et de Marie-Anne Lagacé. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Lagacé (Cécile Dechamplain).

Le 12 mai, Jean-Marie-Hubert,

Feu Lucien Collin

A une séance générale du Conseil Municipal de la paroisse de St-Germain de Rimouski, tenue au lieu ordinaire, mardi, le 4 juin 1935, à laquelle étaient présents: M. Georges Turcotte, maire, et MM. les conseillers Valmore St-Laurent, Michel Lavoie, Alexis Fraser, Louis Labrie, G.-Welly Goulet et Joseph St-Pierre, formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

La résolution suivante a été adoptée:
Proposé par M. Welly Goulet et résolu unanimement que le Conseil a appris avec regret le décès récent de M. Lucien Collin, cultivateur, qui fut membre dévoué du Conseil Municipal de cette paroisse pendant un grand nombre d'années et ce Conseil désire exprimer à sa famille ses plus sincères sympathies dans cette douloureuse épreuve.

(Signé) ARSENE MICHAUD, Sec.-trésorier.

Sépultures à Rimouski

Le 24 mai, Louis-Joseph Bérubé, enfant de Alphonse Bérubé et de Elise Morissette, décédé le 23 mai, à l'âge de 5 ans et 2 mois.

Le 25 mai, M. Joseph Nadeau, époux de Diana Doucet, décédé le 23 mai, à l'âge de 45 ans et 2 mois.

Le 29 mai, Georges Alain, enfant de Emilien Alain, voyageur de commerce, et de Marie-Louise Bernier, décédé le 28 mai, à l'âge de 22 jours.

Le 3 juin, M. Lucien Collin, époux de Ernestine Gauthier, décédé le 30 mai, à l'âge de 78 ans et 8 mois.

Le 5 juin, Mlle Corinne Lord, fille de feu Pierre Lord, décédée à l'Hôpital Saint-Joseph le 1er juin, à l'âge de 64 ans et 11 mois.

(A suivre en dernière page)

Les 3 éléments vitaux FORTIFIENT les personnes âgées

Le calcium, le phosphore et le fer (les "3 éléments vitaux") contenus dans le Sirop Fellows font de cette préparation un fortifiant d'une haute valeur pour les personnes âgées. Le Fellows contribue à stimuler l'appétit, à faciliter la digestion, à créer de l'énergie, à reconstituer les forces et à promouvoir l'activité cérébrale. Il est prescrit par les médecins dans 52 pays.



Etat financier de la Ville de Rimouski

M. Henri-A. Martin, comptable-vérificateur, a fait la vérification des livres et comptes de la ville de Rimouski, pour l'année se terminant le 31 décembre 1934.

Le bilan au 31 décembre 1934 démontre un surplus-revenu de \$10,389.87. La réserve re: règlement No 255 a été réduite de \$4,000.00, montant des obligations rachetées durant l'année.

| | |
|--|-------------------|
| La balance en caisse au 31 décembre 1934 au montant de \$4,005.92 se compose comme suit: | |
| En dépôt Banque Can. Nat. compte courant | \$ 761.87 |
| En dépôt Banque Can. Nat. compte conjoint | 1,598.21 |
| Re: règlement No. 255 | 1,537.52 |
| En dépôt Banque Provinciale, Re: Reg. Nos. 174 et 222 | 108.32 |
| Argent en caisse | |
| Total | \$4,005.92 |

Des pièces justificatives furent produites pour chacun des déboursés apparaissant au livre de caisse, et les balances en Banque ont été certifiées par les autorités de la Banque, la balance en caisse a été vérifiée.

Dans son rapport, M. Martin déclare qu'il a vérifié les polices d'assurances contre l'incendie que la ville a sur ses propriétés et qu'il a obtenu toutes les informations qu'il a demandées durant cette vérification.

| LA VILLE DE RIMOUSKI | | Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1934 | |
|---|--------------|--|--|
| | | Pièce "1" | |
| ACTIF | | | |
| Actif immobilisé: | | | |
| Hôtel de ville et Poste de Pompiers | 79,000.00 | | |
| Terrain | 13,322.50 | | |
| Ameublement | 1,200.00 | | |
| Equipement: | | | |
| Aqueduc | 300.00 | | |
| Incendie | 11,000.00 | | |
| Voirie | 2,500.00 | 13,800.00 | |
| Chemins, trottoirs et ponts | 113,846.16 | | |
| Prêts hypothécaires logements | 72,000.00 | | |
| Système aqueduc et égout | 272,000.00 | 565,168.66 | |
| Fonds d'amortissement | | 50,838.25 | |
| Fonds de réserve re: dettes consolidées | | 39,600.00 | |
| Total | | \$655,605.91 | |
| Actif disponible et réalisable: | | | |
| Argent en caisse et en banque, pièce "3" | 4,005.92 | | |
| Arrérages de taxes, pièce "5" | 47,339.24 | | |
| Comptes recevables, pièce "6" | 12,556.44 | | |
| Comptes recevables, logements | 14,107.47 | | |
| Inventaire magasin | 167.58 | | |
| Obligations à vendre | 23,100.00 | | |
| Placements: | 7,685.20 | | |
| logements ouvriers | 1,500.00 | | |
| Immeubles rue St-Pierre | 5,449.20 | 14,634.40 | |
| Capital de rentes | | 3,750.00 | |
| Revenu accru aqueduc | 299.00 | 119,959.85 | |
| Assurance payée d'avance | | | |
| Total | | \$775,565.56 | |
| PASSIF | | | |
| Passif à longue échéance: | | | |
| Obligation, pièce "7" | 457,400.00 | | |
| Obligation re: logements ouvriers | 84,400.00 | | |
| Surplus capital | Total | \$541,800.00 | |
| | | 113,805.91 | |
| Total | Total | \$655,605.91 | |
| Reserve: | | | |
| Reserve re: budget 1935 | 16,629.32 | | |
| Reserve re: règlement No 174 | 7,791.50 | | |
| Reserve re: règlement No 222 | 15,344.58 | | |
| Reserve re: règlement No 255 | 39,600.00 | 79,365.40 | |
| Intérêt accru | | 160.10 | |
| Passif exigible: | | | |
| Emprunts temporaires, pièce "8" | 19,500.00 | | |
| Comptes payables logements | 6,541.69 | | |
| Comptes payables alloués et ass. publique | 3,802.59 | | |
| Comptes payables succ. Chamberland | 200.00 | 30,044.28 | |
| Surplus au 1er janvier 1934 | 9,161.73 | | |
| Surplus de l'année | 1,228.14 | | |
| Surplus au 31 décembre 1934 | | 10,389.87 | |
| Total | Total | \$775,565.56 | |

Je soussigné, Henri-A. Martin, certifie que le bilan ci-dessus a été préparé d'après les livres et comptes de la ville de Rimouski, et que d'après les informations qui m'ont été fournies et au meilleur de ma connaissance, il représente fidèlement la position financière de cette corporation au 31 décembre 1934, sujet à mon rapport de ce jour.

(Signé) HENRI-A. MARTIN, Comptable-vérificateur.

Rimouski, Qué., ce 19 février 1935. (A suivre)

Tip Top Tailors vous offre l'occasion de rencontrer et consulter son EXPERT EN MODE



M. J. E. ALLY qui sera à ce magasin Samedi, 8 juin

MESSEURS! Ne perdez pas cette occasion! de cette semaine, M. J. E. Ally, expert en mode masculine, sera à notre magasin où les hommes de cette ville pourront le consulter au sujet des modèles, des tissus ou des couleurs qui constituent un costume élégant.

Vous ne vous engagez d'aucune façon: La visite de M. Ally est une raison de plus pour que vous veniez au magasin, au moins pour comparer les valeurs, avant d'acheter vos vêtements pour le printemps et l'été.

Dans l'assortiment du printemps de Tip Top, il y a plus de beaux lainages, plus de modèles, une main-d'oeuvre soignée et un meilleur fini, mais le prix est encore \$14.75 seulement, pour toute étoffe au choix.

LEO. LEVESQUE Rue St-Germain, RIMOUSKI.

VENDEUR EXCLUSIF POUR

TIP TOP TAILORS

\$24.75

CHEZ VERREAULT

Emparez-vous de ces réelles valeurs, car elles ne feront pas long feu à ces prix

MANTEAUX BLANCS

En drap casha et Polo de style tailleur, que vous porterez en maintes occasions durant la belle saison d'été pour le sport ou le voyage. Tailles 14 à 20 ans.

\$6.95 et \$9.95

250 PAIRES de BLOOMERS Step-in

En tricolette ou en dentelle rose, pêche, verte, blanche. La paire pour

.25



125 paires de Bas pure Soie

Avec talons français et pieds renforcés. Dans toutes les nouvelles teintes, 8 1/2 à 10 points, garantis pas de manques. Valeur régulière de 75c.

.59

Il est maintenant le temps de choisir votre CHAPEAU blanc



FEUTRE BLANC DANS TOUS LES MODELES

\$1.49



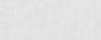
PLUS GRAND

CHOIX

QUALITE SUPE-

RIEURE

PLUS BAS PRIX...



CREPE BLANC DANS TOUS LES STYLES

\$1.39



Notes généalogiques

I. Antoine Ruest, fils de Georges Ruest et de Jeanne Chanu, de St-Michel en Basse-Normandie, France se maria à Rimouski le 7 janvier 1734 à Marie-Madeleine Dutremble-Desrosiers.

II. Joseph Ruest m. aux Eboulements en 1774 à Hélène Lavoie.

III. Hubert Ruest m. 5 sept 1812 avec Rosalie Côté, à l'Isle-Verte.

IV. Tatienne Ruest m. 1830 à Rimouski avec Pierre Gagné dit Bellavance.

V. Octave Gagné-Bellavance m. 1872 avec Geneviève Poirier, Rimouski.

VI. Octave Gagné-Bellavance m. 7 juillet 1903 à Rose Paquet, décédée, Pointe-au-Père.

VII. Albert Gagné m. 17 mars 1904.

VIII. Roméo Gagné-Bellavance m. 1 juillet 1931 à Thérèse Gagné-Bellavance, Pte-au-Père.

IX. Angéline Gagné, 13 juillet 1908; Léopold, 16 juillet 1910; Annie, 26 décembre 1912; Marie-Anne, 14 avril 1916. Marcel 3 fév. 1923.

X. Horace Gagné-Bellavance, 14 mars 1879, m. 27 oct. 1902 à Eugénie Ruest, 11 avril 1880, Pte-au-Père.

XI. Joseph Gagné, 17 sept. 1903, m. 4 janv. 1928 à Béatrice Frenette, Pte-au-Père.

XII. Thérèse, 14 juin 1929. Collette, 10 juillet 1930.

XIII. Jeanne Gagné-Bellavance, 12 avril 1905, m. 25 oct. 1925 à Georges-Francis Laliberté, St-Jean, le d'Orléans.

XIV. Florianne Gagné-Bellavance, 26 mars 1907, m. 3 avril 1929 à Adhémar Lavoie, Pte-au-Père.

XV. Emile Gagné, 24 août 1908, Germaine, 19 août 1915, Alice, 10 mai 1917, Maurice, 20 avril 1921.

XVI. Annie Gagné-Bellavance, 1897, m. à Antoine Loisel, Fall-River.

XVII. Marie-Eugénie Gagné m. 1900 à Zénon Rioux, Fall-River.

XVIII. Mercedes, Hervé Rioux.

XIX. Marie-Anne-Catherine, décédée.

XX. Cyprien Gagné-Bellavance 14 janvier 1882, m. 13 juillet 1911, Rimouski, à Philomène Ruest.

XXI. Adrienne Gagné-Bellavance, 15 mai 1912, m. 13 janv. 1932 à Antoine Plamondon, Rimouski.

XXII. Yvette Gagné-Bellavance, 11 fév. 1914, Alfred, 6 avril 1916 Jean-Yves, 18 avril 1923, Charles-Eugène, 21 déc. 1925 Jos-Lucien, 24 oct. 1929. Jos-Emile-Bertrand, 30 oct. 1932.

VI. Marie-Louise Gagné-Bellavance, m. à Alfred Lavoie, Rimouski, 2e m. à M. Banville.

VII. Gratia Lavoie m. à Joseph Brisson, Fall-River.

VIII. Cyrille Lavoie, Laure Lavoie.

IX. Jean-Baptiste Gagné-Bellavance.

X. Pierre Gagné-Bellavance m. 1859 à Philomène Blanchet.

XI. M-Délina Gagné-Bellavance, 10 juin 1861, M-Adèle 13 mars 1863, M-Delvina, 4 avril 1865, M-Philomène, 18 nov. 1866, Jean-Bte, 6 oct. 1868, Jos-Napoléon, 23 août 1870, M-Mathilde, Léa, Pierre, Jos-Alphonse, Jos-Agée.

XII. Adèle Gagné m. 1854 à Joseph Martin.

XIII. Marie-Delvina Martin, M-Philomène, Jos-Léon, J-Baptiste, Alphonse, M-Rose, M-Emma.

XIV. Hubert Gagné-Bellavance m. à Louise Marcoux.

XV. Arthur Gagné-Bellavance, 5 janv. 1857, m. 28 juillet 1885 à Marie Lepage, 8 oct. 1887.

XVI. Anne Gagné-Bellavance, 3 nov. 1890 m. à Pierre Dubé, 27 juillet 1902.

XVII. Claudia Dubé, 23 mai 1908, m. 10 juillet 1920 à Léo Ross, Rimouski.

XVIII. Jean-Yves Ross, 11 juin 1930, Marg-Jeanne, 1 mai 1932, J-Louis-Raymond, 24 juin 1933.

XIX. Louise-Anna, 6 oct. 1909, Edwidge, 26 fév. 1911, Paul-Emile, 1 avril 1912, Alice, 8 oct. 1914, Gilberte, 23 août 1918, Ida, 7 fév. 1920, Hélène, 4 déc. 1921, Estelle, 8 oct. 1923, Hector, 26 mai 1925, Lucile, 1 sept. 1928, Jeanne d'Arc Rita, 19 janv. 1930, M-Gisèle-Anita, 10 juin 1931.

XX. Marie Bellavance m. à Auguste Duchêne 7 nov. 1880.

XXI. Auguste Duchêne, 24 janv. 1906, Alphonse, 16 avril 1908, Gonaghe, 21 juin 1910.

XXII. Auguste Duchêne 2e m. 27 juillet 1915 à Clara Lavoie, 31 avril 1892.

XXIII. Etienne Duchêne, 5 nov. 1917, Rose de Lima, 18 août 1918, Irène, 21 nov. 1919, Omélie, m. 10 mars 1921, Gertrude, 11 oct. 1923, Romuald, 29 avril 1927, Simone 12 juin 1929, Alexandrine, 21 fév. 1931, Jeannine-Rachel, 8 déc. 1932, M-Marthe-Jeanne 3 juin 1934.

XXIV. Yvonne Gagné-Bellavance 4 mars 1905, m. 27 sept. 1926, à Grégoire Saucier, 11 sept. 1904, Rimouski.

XXV. Jean-Paul Saucier, 22 déc. 1927, Jos-Gérard, 25 nov. 1928, Georges-Henri et Marie-Médéline, jumeaux, 9 déc. 1928, Roger, 25 fév. 1931, J-Pa-Honorius, 7 juillet 1932, Jean-Marc-André 7 juin 1934.

XXVI. Rosanna Gagné-Bellavance, m. à Désiré Bouillon.

XXVII. Joseph Gagné-Bellavance,

20 sept. 1899, m. 5 août 1925, à Jeanne Dumais, 18 juin 1904, Rimouski.

VIII. Ulmore Gagné-Bellavance m. 1 juillet 1913 à Claudia Duchêne.

IX. Octave Bellavance, 12 août 1907, Odilon, 18 déc. 1910.

X. Octave Gagné-Bellavance, 21 oct 1871, m. 20 avril 1909 à Claudia Gentil, 5 juin 1888, Rimouski.

XI. Thérèse Gagné-Bellavance m. à Roméo Gagné-Bellavance.

XII. Simone 29 mars 1914, Jean-Marie, 5 juin 1923.

XIII. Delvina Gagné-Bellavance, 15 oct. 1864, m. 15 avril 1885 à Nazaire Ross, 12 janv. 1855, Rimouski.

XIV. Paul-Elzéar Ross, 15 oct. 1892.

XV. Oscar Ross, 15 août 1898, m. 6 mai 1925 à Juliette (Julie) Côté, Rimouski.

XVI. M-Jeanne-Irène Ross, 3 mars 1926, Jos-Roland-Nazaire, 21 juin 1927, Jos-Ls-Georges, 18 nov. 1928, Jos-Emilien, 10 juin 1930, Jos-Camille-Bertrand et Jos-Armand, jumeaux, 10 août 1933, Marie-Anne-Marielle, 23 sept. 1934.

XVII. Jean-Baptiste Ross, 5 sept. 1890, 1er m. 1915 à Eugénie-Eva St-Laurent, Rimouski.

XVIII. Germaine Ross, 21 mai 1916, Mathilde, 22 sept. 1918, Jeanette-Eliane, 8 sept. 1918, Berthe-Nette, 21 janv. 1923, Eiphege, 12 août 1921, Ulfranc Nazaire, 8 mars 1923.

XIX. Jean-Baptiste Ross, 2e m. 4 juin 1925 à Léontine Lagacé.

XX. Octave-Roland Ross, 19 juillet 1925, M-Anne Thérèse, 29 juin 1927.

XXI. Léa, 25 avril 1929, M-Eva-Rita, 6 août 1930, Joseph-Alfred-Gérard, 2 janvier 1933.

XXII. Napoléon (Paul), m. 13 juillet 1932 à M-Anne Lepage, décédée.

XXIII. Ls-Octave Ross, 16 oct. 1899, m. 9 sept. 1925 à M-Blanche Leric, Rimouski.

XXIV. Ls-Yvon Ross, 8 juillet 1926, Jos-Jean-Marie-Léonard, 23 juin 1931.

XXV. Léo Ross m. à Claudia Dubé.

XXVI. Pierre Ross, 30 juin 1906, m. 13 juillet 1927 à Albertine Côté.

XXVII. Madeleine Ross, 8 juillet 1928, Roger, 19 juillet 1929, M-Blanche-Anita, 15 janv. 1931, J-Elzéar-Germain, 12 nov. 1932, Marguerite-Aline, 13 nov. 1933.

XXVIII. Hermenegilde Gagné-Bellavance, m. 1886 à M-Adèle Pouliot.

XXIX. Jean-Baptiste Gagné-Bellavance, Ezéar, M-Louise-Delvina.

XXX. Adhémar Gagné-Bellavance m. à Elmire Thibault.

XXXI. Joseph-Gagné-Bellavance m. à M. Ross.

XXXII. Céline Gagné-Bellavance m. 1876 à Thomas Fiola, Rimouski.

XXXIII. Marie-Anne Fiola, Barnabé, Marie-Adèle, M-Elisabeth, Ls-Napoléon.

XXXIV. Lucie Gagné-Bellavance m. 1853 à Hubert Fillon, Rimouski.

XXXV. Hubert Fillion, m. à Obéline Brisson, Ste-Blandine.

XXXVI. Adhémar Fillion m. à Marie St-Laurent, décédé.

XXXVII. Mathias Fillion m. à Anna Martin.

XXXVIII. Asylda Fillion m. à Raoul Lemieux, Taschereau.

XXXIX. Laurette Lemieux m. à Prima Dantigny.

XL. Thomas Fillion m. à Hedwidge Morneau, Ste-Blandine.

XLI. Rita Fillion.

XLII. Adolphe Fillion m. à Joséphine Lepage, Ste-Blandine.

XLIII. Antoinette Fillion m. à Patrice, Poirier Ste-Blandine.

XLIV. Marie-Ange Fillion m. à Edouard Pigeon.

XLV. Laurette, Thérèse Hélène, Jeanne d'Arc Fillion.

XLVI. Rosée m. à Anna Thibault, Ste-Blandine.

XLVII. Joseph, décédé, Jean-Baptiste Fillion.

XLVIII. Philippe Fillion m. à Anna Dumais.

XLIX. Madeleine, Jean-Marie Fillion.

L. Romuald Fillion m. à Yvette Martin, Ste-Blandine.

LII. Paul m. à Claudia Brisson, Ste-Blandine.

LIII. Aurèle Fillion m. à Berthe Fillion.

LIV. Adéla Fillion m. à Albert Proulx.

LV. Marie-Ange, Emmanuel Proulx.

LVI. Adéla Fillion m. 1875 à Séverin Duchêne, Rimouski.

LVII. Octave Duchêne m. à Berlin Falls, N. H.

LVIII. Auguste Duchêne, 1er m. à Marie Gagné, 2e m. à Clara Lavoie.

LIX. Maria Duchêne m. à Rémi Proulx, Montréal.

LX. Adèle Duchêne, 25 oct. 1885, m. 11 nov. 1903 à Adélarde Lepage, Rimouski, 17 août 1878.

LXI. Léonard et Yvette, jumeaux, 27 nov. 1909, Hedwidge, 29 nov. 1911, Rosaire, 5 oct. 1913, Léopold 25 oct. 1915, Richard, 30 sept. 1917, Lionel, 29 oct. 1919, Juliette, 1 janv. 1922, Hélène, 29 mars 1925, Martin, 8 oct. 1927.

LXII. Germaine Duchêne m. 1910 à Auguste Bernard, décédé.

LXIII. Claudia Duchêne, m. à Valmore Gagné-Bellavance.

LXIV. Leda Duchêne.

LXV. Jean Fillion, 14 avril 1867, m. nov. 1895, à Georgiana Bernier,

15 mars 1874, Rimouski.

LXVI. Marguerite Fillion, 22 oct. 1913, Jean-Marie, 21 juillet 1916, Yvonne, décédée.

LXVII. Hector Fillion, 6 août 1896, m. 24 oct. 1922, à Adrienne Fournier, 7 oct. 1901 Rimouski.

LXVIII. Jacqueline Fillion, 5 janv. 1925, Colette, 17 janv. 1927, Jean-Claude, 1 avril 1929, J-Hector-Maruée, 27 juillet 1931, M-Thérèse, 9 nov. 1933.

LXIX. Dorille Fillion, m. en 1924 à Juliette Martineau, Montréal.

LXX. Georges Fillion.

LXXI. Léopold Fillion, 30 sept. 1902, m. 3 mai 1928 à Jeanne Dubé, 15 mai 1903.

LXXII. Jean-Paul-Richard Fillion, 19 mai 1929, M-Jeanette-Raymonde, 9 juin 1931, J-Jacques-Gaston, 26 avril 1933, Jos-Gérard-Alphonse, 20 mai 1934.

LXXIII. Aline Fillion, 17 août 1904, m. 23 fév. 1925 à Camille Parent, Rimouski, 29 fév. 1900.

LXXIV. Marcelle Parent, 8 oct. 1926, Monique, 1er juin 1928, Jean-Yves, 5 fév. 1930, Pierrette et Paulette, jumeaux, 18 août 1931, Benoît, 18 juillet 1933.

LXXV. Bernadette Fillion, m. à Michèle Toutant, Montréal, Gabriel Toutant, 10 ans, Claire, 28 juin 1928, Georges, 6 ans.

LXXVI. Jeannette Fillion, 12 oct. 1911, m. 25 sept. 1933, à Gérard Rouleau, 12 nov. 1908.

LXXVII. Pierre-Paul 2 avril 1934.

LXXVIII. Philippe Fillion, 19 avril 1873, m. 18 juillet 1899 à Marie Bernier, m. 8 juin 1877.

LXXIX. Arthur Fillion, décédé, Eva, Jean-Charles Alice, Lionel, 28 juin 1911, Raoul, 7 juillet 1913, Laurette, 16 janv. 1915, entrée chez les Srs de la Miséricorde, Montréal, Gertrude, 20 sept. 1922.

LXXX. Jeanne Fillion, m. 1929 à Louis Banville, Québec.

LXXXI. Marie Fillion, m. à François Lepage, décédé Rimouski.

LXXXII. Alfred Fillion, 1er m. à Anna Bossé, Montréal.

LXXXIII. Philomène Gagné-Bellavance, m. 1861 à J-Baptiste Banville, Rimouski.

LXXXIV. Pierre Banville, décédé, m. à Alphonse Ouellet, Rimouski.

LXXXV. Pierre Banville m. 1914 à Elisabeth Gagné.

LXXXVI. Pierrette Banville, Paulette, Roland, Raymonde Raymond, Jean-Paul-René.

LXXXVII. Mathilde Banville m. à J. A. Gagné, St-Anaclet, Antonia Banville, m. à Paul-Emile St-Laurent, St-Anaclet.

LXXXVIII. Normand Banville, 6 déc. 1922, Lilliane 8 oct. 1924, Raymond, juillet 1926, Jean-Marc, 2 avril 1933.

LXXXIX. Ida Banville, m. 1920 à André Lepage, Ste-Anne de Beaupré.

LXXXX. Louis Banville, m. à Jeanne Fillion.

LXXXXI. Paul-Emile Banville, m. 1929 à Lumina Desrosiers, Montréal.

LXXXXII. Jeanne Banville 3 déc. 1909, m. 21 juillet 1934 à Antonio Martin 7 avril 1903.

LXXXXIII. Emilia Banville, m. à Frs Ouellet, décédée St-Anaclet.

LXXXXIV. Elzéar Banville m. à Blanche Banville, St-Anaclet.

LXXXXV. Alice Ouellet m. à Florian Fournier, St-Anaclet.

LXXXXVI. Alcide Ouellet, m. à Annette Roulx.

LXXXXVII. Anna Banville 31 déc. 1873, m. à Ezéar Côté, Rimouski.

LXXXXVIII. Juliette (Julie) Côté m. à Oscar Ross.

LXXXXIX. Anna Banville, 2e m. 31 août Octave Côté, Rimouski.

LXXXXX. Albertin Côté, m. à Pierre Ross.

LXXXXXI. Alphéda Côté, 26 juillet 1908 m. 9 juillet 1928 à Albert Leric.

LXXXXXII. M-Thérèse-Fernande Leric.

LXXXXXIII. Alfred et Eva Ouellet, St-Anaclet.

LXXXXXIV. Elisabeth Banville, m. 20 oct. 1902 à Ferdinand Gasse, Rimouski.

LXXXXXV. M-Diana Gasse, 25 août 1904, m. 26 déc. 1929 à Orphir Lévesque, Rimouski.

LXXXXXVI. Ls-Aurèle Gasse, 30 oct. 1905, Frs Xavier, 3 déc. 1906, J-Alfred-Omer, 23 avril 1912, J-Thomas-Lionel, 6 sept. 1909, Paul-Emile, 11 déc. 1910, M-Lumina, 10 avril 1912, J-Thomas-Lionel, 6 sept. 1914, M-Jeanne-Fernande, 21 déc. 1915, Aline-Yvette, 14 avril 1918, Jean-Roland-Hervé, 6 avril 1921.

LXXXXXVII. Elzéar Banville 7 juillet 1885, m. 11 juillet 1911 à Elmire Banville, Rimouski.

LXXXXXVIII. René Banville, 25 fév. 1912, Florida, 13 juin 1913, M-Paule, 29 juin 1916, J-Emile-Gérard, 7 mars 1919, Omer, 22 juillet 1920, Guy 21 août 1933.

LXXXXXIX. Anna Banville, 31 déc. 1873, m. à Elzéar Côté Rimouski.

LXXXXXX. Juliette (Julie) Côté, m. à Oscar Ross.

LXXXXXXI. Anna Banville, 2e m. 31 août 1904 à Octave Côté, Rimouski.

LXXXXXXII. Albertine Côté, m. à Pierre Ros.

LXXXXXXIII. Alphéda Côté, 26 juillet 1908 m. 9 juillet 1928 à Albert Leric.

LXXXXXXIV. M-Thérèse-Fernande Leric.

LXXXXXXV. M-Thérèse-Fernande Leric, 10 juin 1929, M-Jacqueline-Louise, 23 sept. 1930, Jean-Marie, 14 nov. 1931.

CORRIGEONS-NOUS

Prendre par surprise est une traduction littérale de l'anglais to take by surprise. En français, il faut dire tout simplement surprendre, ou prendre à l'improviste, prendre au dépourvu, COPIE

Copie se dit fort bien d'un écrit fait d'après un autre. Ex.: Copie de contrat; — garder copie d'une lettre; — prendre copie d'un document; — copie conforme à l'original.

Mais en parlant des copies imprimées d'un ouvrage, multipliées par la presse, il faut dire exemplaires, non pas copie. Ex.: Ce livre a été tiré à deux mille exemplaires; — faire saisir les exemplaires d'un livre; — exemplaire broché, exemplaire relié, bel exemplaire d'un ouvrage.

Copie ne peut s'employer non plus, en parlant des journaux, des revues. Il faut dire numéro ou exemplaire de journal et exemplaire de revue. Ex.: Achepter dix numéros ou exemplaires du Soleil d'hier et cinq exemplaires du dernier fascicule du Canada français.

PRENDRE COMMERCE, MAGASIN, PRENDRE A SON COMPTE

Les locutions prendre commerce, prendre magasin, prendre à son compte, ne sont pas françaises. Il faut dire: se mettre dans les affaires, dans le commerce, ouvrir boutique, ouvrir un magasin.

ELLE RACONTE SON CAS DEVANT NOTAIRE

Mme Albert Aubry, de Montréal, raconte sous serment comment les Fruit-atives ont amélioré sa santé. Après avoir souffert pendant des années, elle joint de nouveau de la vie, et elle a fait une déclaration assermentée devant un notaire afin que vous soyez assurés de la vérité. Elle dit: "J'ai eu pendant des années des maux de têtes étourdissants. Mes intestins ne fonctionnaient pas régulièrement. Je manquais d'appétit et je ne dormais pas la nuit. Je pouvais difficilement faire mon ouvrage. J'ai essayé de nombreux laxatifs, mais j'ai trouvé que la plupart étaient trop violents. Finalement je commençai à prendre des Fruit-atives. Ma santé s'améliora ensuite très vite. La vie m'est maintenant beaucoup plus agréable qu'avant d'avoir entendu parler des Fruit-atives."

Cette copie de la déclaration assermentée de Mme Aubry sera adressée sur demande. Ecrivez à Fruitatives Limited, Ottawa, Canada. FRUIT-ATIVES - 25c et 50c PARTOUT

CORRIGEONS-NOUS

Une preuve, une nouvelle, une promesse, une affirmation, un fait son positifs, c'est-à-dire reposent sur quelque chose d'assuré. Un homme positif est celui qui aime l'exactitude, qui recherche en tout la certitude et la justesse, ou qui considère avant tout ce qui est pratique, ce qui est utile. Mais être positif d'une chose n'est pas français. Il faut dire: Je suis sûr, je suis certain (et non positif) qu'il n'y avait pas: — Je suis certain (et non positif) de ce que je dis.



"Où donc, belle dame, allez-vous?" "Chercher de la Sultana, l'amour, Pour rendre à moi-même son poli: Grand-mère s'en servait comme nous."

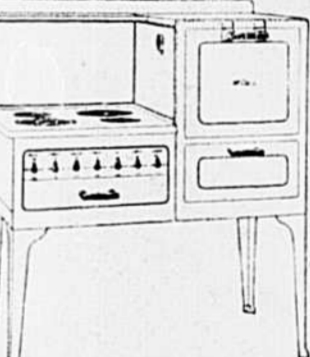
Faites paraître le votre comme neul avec la MINE À POËLE SULTANA



Labrière MOLSON'S Export LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

LE COEUR D'UNE CUISINE:- Un Poêle Electrique McCLARY

C'est perdre son temps que d'essayer de cuire un repas avec un poêle démodé, tandis que c'est une économie et une jouissance que de se servir d'un poêle électrique McCLARY. C'est le poêle idéal que doit rêver toute cuisinière.



McCLARY "CONSOLE ROYALE" Il vous permet de vous servir

AU BON THEATRE

— RIMOUSKI —

Les 10-11 et 12 juin

Trois représentations à tous les jours:

1ère dans l'après-midi à 3 hrs
2ème le soir à 7 1/2
3ème le soir à 9 1/2

La plus magistrale réalisation du cinéma français en 1935



Madeline RENAUD

MARIA CHAPDELAINÉ

d'après le célèbre roman canadien de Louis Hémond

JEAN GABIN · BACQUÉ · SUZANNE DESPRÉS
RIGNAULT · BOURDELLE · J. P. AUMONT · DANIEL MENDAILLE
FRED BARRY

Produit par Julien DUWIVIER

... tous les extérieurs ont été tournés à Péribonka même
... ce film est le plus bel hommage jamais rendu au courage du colon canadien
... un film de "chez nous" qui suit fidèlement le roman et en conserve la profonde émotion

CEST UN VÉRITABLE DEVOIR POUR CHACUN D'ALLER APPLAUDIR CE TRÈS GRAND FILM

Production Société Nouvelle de Photographie

Résumé du film

Une jeune fille pure et saine, au cœur ardent et fidèle, vit seule dans les neiges, dans les solitudes infinies et désertiques du Canada. Elle s'appelle Marie Chapdelaine. Elle n'est point seule en réalité puisqu'elle vit là, loin des villages et plus loin encore des villes avec ses parents, son père Samuel Chapdelaine, sa mère Laura, son grand frère Esdras, ses jeunes frères ou sœurs et le personnel de leur exploitation.

Mais Marie Chapdelaine est seule parce qu'au printemps de la vie une jeune fille dans cette situation éprouve une impression poignante de solitude. Elle attend l'automne.

Elle le rencontre à Péribonka. Péribonka est un gros bourg sur le bord des lacs. Les rudes bûcherons qui "font de la terre" en abattant l'interminable forêt canadienne les plus farouches trappeurs s'y rendent deux ou trois fois l'an. C'est un joyeux événement car pour arriver à Péribonka il faut franchir d'immenses plaines, des lacs gelés, et l'hiver.

Donc, les occasions sont rares pour une jeune fille aussi exilée de "parler" avec des jeunes gens. Aussi quand Maria rencontre à Péribonka où elle est venue pour le marché avec son père, François Paradis, solide et fier garçon, trappeur dans le nord l'impression qu'elle en reçoit est-elle profonde, ineffaçable.

L'aventure poignante de cet amour qui a devenir promesse, de cette promesse à laquelle Maria va rester fidèle bien qu'elle soit courtisée par deux autres jeunes gens va constituer le fond de ce drame douloureux parmi les grandioses paysages d'une nature riche de vie et de labour.

Revenue dans la ferme, Maria rêve à François Paradis aux yeux si fiers. Il a promis de venir les voir, en dépit des énormes distances. Il arrive juste le soir d'une veillée qui réunit par grand hasard dans la demeure des Chapdelaine plusieurs voisins venus parois de plus de 100 kilomètres.

Parmi eux se trouve un beau jeune homme, neveu d'un familier de la maison, Lorenzo Surprenant, lequel a quitté la terre pour s'engager comme employé dans les grandes villes. Lorenzo s'écrit par le charme de Maria songe aussitôt à la ravir de ses solitudes neigeuses, à l'épouser et à l'emmenner vers la capitale du Canada: Ottawa.

Ce projet rend tout de suite plus ombreux encore un paysan du voisinage, Eutrope Gagnon, lequel, discret et timide, tourne depuis longtemps autour de la jeune fille, indifférente à l'égard de ce bon lourdard qu'elle ne peut qu'estimer.

Maria n'écoute ni Lorenzo Surprenant, ni Eutrope Gagnon.

Elle est toute à François Paradis avec qui elle part pour la fête de Sainte-Anne pendant laquelle le solide garçon gagne une

course en canoë. Puis comme François doit pour l'hiver, remonter vers les terres des trappeurs, ils s'échangent en quelques mots pleins de retenue, mais sincères, leur serment. Toutefois François a fait une promesse folle: il viendra veiller pour Noël.

La neige couvre les bois les ravins, les plaines à l'infini. Dans leur maison à demi ensevelie les Chapdelaine subissent l'hiver, songent qu'il est si rude qu'ils ne pourront même pas aller à la messe de minuit. Ils songent aussi à François dont ils ont tous senti, sans en parler, l'amour pour Maria. Celle-ci avec une tendre ferveur prie pour lui demandant à Dieu "qu'il revienne au printemps".

Le valeureux François a promis d'assister à la veillée de Noël. Il partira donc à travers l'étendue glacée. Qu'importe le péril. Le voilà bientôt dans la tourmente de neige. Tandis que Maria prie, que les bûches dans les églises retiennent le "Saint-Christien" lui batte contre le froid. La fatigue grandit. Il s'égare dans le bois. Le voilà qui tombe épuisé. Et bientôt la neige recouvre un cadavre.

Et ce ne sera qu'en se rendant de nouveau à Péribonka que les Chapdelaine apprendront le malheur, si pénible pour tous, si terrible pour Maria, laquelle, réjouie sa désolation.

La voilà maintenant livrée aux sollicitations de plus en plus pressantes de Lorenzo Surprenant puis d'Eutrope Gagnon. Les écouterait-elle ou s'enfermerait-elle dans une douleur farouche, et si elle l'écoute lequel l'emportera?

De nouveau seule dans sa demeure reculée, les semaines passent et son incertitude grandit jusqu'au jour où un mal soudain emporte sa mère, la douce et rigide Laura. Dure agonie dans cette maison isolée et démunie. La famille Chapdelaine part à travers l'étendue à la recherche d'un médecin, qui d'un raboteux, l'un et l'autre finalement impuissants devant le mal mortel.

Les funérailles de la pauvre vieille maman, le prêche poignant d'un prêtre, la pensée que les siens vont rester seuls que le devoir du Canadien-français est de "faire de la terre" comme ses ancêtres ont fait, tout cela va agir profondément sur l'âme incertaine de Maria. Elle ne savait si elle devait rester fidèle au souvenir de François Paradis ou bien suivre vers la ville riche de mouvement et de plaisirs faciles, le beau Lorenzo. Elle va se résoudre à la moindre aventure: elle se fiance à Eutrope Gagnon, le bon garçon, le voisin travaillant qui, lui aussi comme les Chapdelaine, fait de la terre. Elle ne quittera ni les siens ni leurs travaux ni cette terre bien-aimée, ni au fond le souvenir de sa mère et de François Paradis, dont les chansons nos vieilles chansons de France, chantent à jamais dans le cœur.

3ème Congrès de la L. C. F. à Rimouski

151 DELEGUES DE 33 COMTES

Le troisième congrès diocésain de la L. C. F. en même temps que l'Action Catholique section féminine, a eu lieu dimanche, le 2 juin dernier, à Rimouski.

Le Comité diocésain avait envoyé à chaque comté un questionnaire en vue de perfectionner l'éducation et la formation de l'enfant au foyer et à l'école, afin de préparer les échanges d'idées et de discussions qui devaient avoir lieu dans l'avant-midi de cette journée.

Les congressistes, au nombre de cinq cents remplissant la magnifique salle du Séminaire gracieusement mise à leur disposition par les autorités du Séminaire. Cent cinquante et un délégués représentatives de trente-trois comtes sur cinquante-cinq étaient venus des extrémités du diocèse.

L'aumônier diocésain démontra dans l'avant-midi, la nécessité et l'importance de l'éducation et de la formation de l'enfant; les dangers qui le menacent actuellement, et d'après les divers réponses reçues des comités ainsi que les suggestions envoyées par les délégués présents, quels sont les remèdes efficaces que chacune doit apporter à cette oeuvre primordiale. Il invita tous les membres des comités dans tout le diocèse, à se mettre à la tâche pour poursuivre un travail d'ensemble et pour continuer ce travail de rééducation tant qu'on n'aura obtenu des résultats tangibles.

M. l'aumônier propose comme sujet de méditation à la fin de cette séance ces paroles de l'abbé Perrier "Nous régénérons la famille par la femme et la femme sera épouse et mère ce qu'elle aura été jeunes fille."

A la séance générale de l'après-midi, Mme L.-A. Dion, présidente diocésaine, souhaita la bienvenue aux congressistes, et tout particulièrement à Mme Pierre Déry, vice-présidente de la L. C. F. à Québec ainsi qu'à Mademoiselle Jeanne Talbot, secrétaire du comité permanent de l'Action Catholique de Québec.

La secrétaire diocésaine, Mlle Thérèse D'Anjou, fit ensuite la lecture du rapport des activités diocésaines. Le travail d'ensemble, cette année, se résume à trois points.

1.—Formation d'apôtres d'action catholique. A cette fin, la plupart des Messieurs les Curés se sont fait un devoir de faire à leur ligueuses des conférences, des causeries sur l'action catholique et l'apôtre laïque.

2.—Travail d'ensemble pour le respect de la modestie et de la tempérance.

3.—De nombreux ouvriers ont été fondés ici dans les villages pour venir en aide aux colonies naissantes et pauvres des villages. Environ \$3000.00 en argent et marchandises ont été distribués.

4.—Fondation d'amicales où il y a un ouvrier.

Mme Pierre Déry, de Québec, étant au programme, gratifia les congressistes d'une magistrale conférence sur "la formation morale de l'enfant". Le sphère familiale, dit la conférencière, constitue le premier et principal objectif de c'est le désir formel de Son Eminence notre vénéré Archevêque et celui de Son Excellence Mgr Courchesne que nous nous employons, de toutes nos forces, à restaurer la famille chrétienne si gravement menacée par les grands maux modernes.

C'est notre devoir à nous les gardiennes nées au foyer domestique. Mme Déry nous donne un tableau idéal du vrai foyer chrétien et de la place que doit y occuper la femme, ainsi que la jeune fille future mère. Avec une philosophie nette et précise, elle fit ressortir les obligations et devoirs qui incombent à chacune de former l'enfant à la prudence, à la vérité et à la vertu.

Pour arriver à cette fin, les parents doivent posséder à fond cet art des arts, la formation de l'éducation.

La vie religieuse morale dans son vrai sens du mot doit être l'idéal de toute femme chrétienne, après quoi la formation du caractère et de la volonté sera de beaucoup plus

La méthode à suivre à cette fin: 1.—Le sens du devoir, et l'habitude de le remplir. 2.—La force de la volonté et la maîtrise de soi. 3.—La bonté du cœur et l'esprit de charité. 4.—La dignité de la tenue et de la conduite. 5.—La foi et l'optimisme.

Le développement du travail de la conférencière répondit pleinement aux objections et suggestions de l'éducation et formation de l'enfant, et de le prévenir contre les dangers du siècle, qui avaient été faites dans l'avant-midi.

L'aumônier diocésain fait ensuite une conférence sur le devoir de l'institutrice en face du problème actuel. Le conférencier, afin de mieux faire ressortir la responsabilité de l'institutrice, fit un sombre mais réel portrait du foyer moderne qui ne mine actuellement notre société et l'institutrice qui veut être à la page et suivre le courant mondial.

Commentant les paroles de Son Excellence le Cardinal Villeneuve "Je me demande, si à notre siècle, force de développer l'art d'enseigner, on n'a pas négligé sans en douter, l'art d'éducation". Il conclut que l'institutrice pour réagir doit: 1.—Se rendre compte, se convaincre qu'il y a un danger, un laisser-aller de par le monde, et qu'il n'existe pas chez nous, qu'il faut le prévenir. 2.—Étudier soimême afin de savoir si l'œuvre n'est pas en train de pousser dans le jardin de son âme. 3.—Donner sa classe tout le rendement possible pour faire de ses élèves des chrétiens d'abord, des savants ensuite.

4.—Conduite irréprochable, une vie surnaturelle interne. 5.—La prière; "Les grands éducatifs sont les grands contemplatifs."

En résumé, l'institutrice doit se dépenser, pour donner à Dieu des âmes qui savent l'aimer, le faire aimer, à l'église des apôtres capables de le défendre et le protéger contre les ennemis; à la Patrie des soldats imprégnés d'une fierté sans égale, jaloux de leurs droits, respectueux de leurs lois.

Pour conclure, M. le Curé délégué, représentant de S. S. Mgr Courchesne, tira les conclusions oratiques de cette journée d'étude. Avec la délicatesse qu'on lui connaît, M. le Curé remercia les conférenciers et fit allusion à la nécessité de ce grave problème qu'est l'éducation et la formation de l'enfant.

L'utilisation du sel dans la maison

Lorsque vous ferez des bonbons à la maison, une petite quantité de sel éliminera les saveurs trop riches. Plusieurs consommateurs de café croient qu'une pincée de sel dans le percolateur donnera une meilleure saveur au café.

Le sel possède autant de qualités hygiéniques que de qualités nutritives et il trouvera autant sa place dans la chambre de bain que dans la cuisine. On sait que le sel nettoie très bien les dents et qu'il donne une grande fermeté aux gencives. On peut s'en servir comme gargarisme. On guérira beaucoup de maux de tête en aspirant de l'eau salée par les narines.

Pour surmonter la fatigue d'une grosse journée de travail, les massages d'eau sont insupportables. Humectez une poignée de sel, massez votre corps et vous verrez tous les bienfaits de ce traitement. En mettant deux livres et un quart de sel par gallon d'eau bouillante vous aurez un bain très salutaire contre les douleurs rhumatismales, la goutte et le lumbago.

Certain soir froid essayez de réchauffer votre lit avec du sel. Faites chauffer le sel dans le four, placez-le dans un sac et enveloppez le tout dans une serviette. Le sel gardera sa chaleur beaucoup plus longtemps

Le grand ménage

Les endroits qui sont régulièrement nettoyés ne nécessitent pas de grand ménage, mais dans toutes les maisons, même les mieux entretenues, il y a des lieux où l'on ne passe pas tous les jours et qui ont, par conséquent, besoin d'un nettoyage périodique.

Y a-t-il une famille qui ne possède pas sa "pharmacie"? L'on pourrait bien dire que ce nom est donné par politesse pour désigner un cabinet où l'on entasse bien autre chose que des médicaments; on y trouve ordinairement tous les accessoires de toilette, nécessaire à barbe, etc. C'est aussi l'endroit qui recèle les restes de remèdes qui ont été prescrits par le médecin le long de l'année, à chacun des membres de la famille qui en a eu besoin; ainsi s'alignent des bouteilles à demi ou au quart remplies que l'on a conservées simplement à cause de l'aversion naturelle que l'on a à détruire et à se débarrasser des choses pourtant inutiles et quelquefois plutôt nuisibles. Les médicaments, en effet, après un certain temps, perdent leur vertu ou s'évaporent, et rappelés-nous aussi qu'un remède ordonné par un médecin à un membre de la famille ne doit pas être passé à une autre personne sous prétexte que le premier s'en est bien trouvé.

Faisons donc le grand ménage de la pharmacie de famille.

Sortons-en tous ces restes de médicaments et détruisons-les de même que tous les objets inutilisés qui s'y trouvent, qui chargent les tablettes et en rendent le nettoyage difficile. Les verres à remèdes, les cuillers, les compte-gouttes, etc., ne doivent être utilisés avant d'avoir été désinfectés par l'ébullition. Afin d'éviter certains inconvénients ou accidents, ne faisons usage que de médicaments frais, tels que prescrits, dans la quantité voulue, puis nettoignons la bouteille.

Un mot spécial d'avertissement concernant les poisons. Chaque année un nombre plus ou moins considérable de vies leur sont sacrifiées, dû, dans bien des cas, à la négligence de quelqu'un. Le moyen de beaucoup le plus sûr d'éviter ces malheurs est de ne pas garder de poison à la maison. Si l'on en garde, et cela est rarement nécessaire enfermons-les dans une armoire sous clef ou, tout au moins, tout à fait hors de la portée des enfants. Les adultes peuvent, eux aussi, se tromper. Les bouteilles contenant du poison devraient être de forme spéciale qu'on pourrait les faire distinguer de toute autre et bien étiquetées afin qu'à première vue on en mettant la main dessus, l'on sache ce qu'elles renferment.

Pour tout sûreté, faisons le grand ménage de la pharmacie de famille.

LETRE HEBDOMADAIRE aux CULTIVATEURS

(Préparée par la Station Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière).

LE BAINAGE DES MOUTONS

L'arrivée des journées chaudes du printemps est enfin évidente et déjà les moutons sont au pacage. C'est aussi à cette époque que se fait l'infection par les insectes, parasites et maladies de la peau qui se multiplient à un degré alarmant chez nos animaux si peu défensifs. La laine qui est déjà sensiblement allongée favorise leur développement et leur reproduction, au point d'entraver la croissance chez les jeunes et l'enbonpoint chez les adultes.

Le lavage des moutons peut cependant diminuer les ravages de ces petits êtres et même les supprimer dans une grande mesure si l'on procède suivant les meilleures méthodes trouvées et adoptées à nos conditions. C'est à cette époque de l'année qu'il vaut mieux procéder, parce que la laine est encore assez courte pour permettre la pénétration de la solution désinfectante sur toutes les parties du corps de l'animal et permettre un séchage rapide, ce qui est toujours une mesure préventive et efficace contre la toux ou même la pneumonie.

La méthode de lavage: Différentes catégories de lavages peuvent être données suivant la nature du poison employé. Celui que nous employons est la poudre Cooper. Un paquet d'une livre peut servir dans 25 gallons d'eau et une telle solution est suffisante pour baigner de 30 à 35 moutons. L'eau doit être maintenue tiède et la poudre délayée, dans un peu d'eau avant d'être placée dans les 25 gallons.

Les genres de baignoire: Point n'est besoin d'un appareil coûteux pour un petit troupeau de moutons. Une cuve ou une auge assez grande pour contenir la solution suffira.

que l'eau et on peut le manier plus facilement.

Pour conserver les oeufs frais, placez-les dans le sel le petit bout en bas, en ayant bien soin de les séparer les uns des autres. Une petite quantité de sel dans les oeufs pochés donnera plus de fermeté au blanc. Les oeufs se batteront mieux si vous y mettez du sel.

Les fleurs fraîches donnent un aspect de gaieté à une pièce et si vous voulez les garder plus longtemps mettez du sel dans l'eau où elles se trouvent. Vous constaterez que les fleurs vivront plus longtemps si vous employez ce procédé.

lution suffit. A cette cuve se relie une loge dont le plancher descend en pente vers cette dernière et où on laissera séjourner les moutons quelque temps pour qu'ils s'égoutent. La laine absorbe une grande quantité d'eau de lavage qui serait perdue autrement.

Un certain nombre de cultivateurs peuvent encore se grouper pour acheter dans le commerce, à des prix raisonnables, des cuves modernes en acier. Ils peuvent aussi s'en faire fabriquer une par un ferblantier avec de la tôle galvanisée revêtue d'une mince couche en bois. Une telle cuve doit avoir 10 pieds de longueur au sommet, 3 1/2 au bas, 2 de large et 4 de profondeur. Les côtés et une extrémité sont perpendiculaires et l'autre à une pente de 35 degrés. La surface de l'extrémité en pente est surmontée de lattes à huit pouces d'écartement comme une sorte d'escalier pour faciliter la sortie de l'animal. Cette cuve doit aussi être placée dans le sol, de sorte que l'extrémité supérieure se trouvera à un pied environ au-dessus de la surface.

La loge d'égouttement doit nécessairement être en pente vers la cuve afin que le liquide retourne dans ce bassin. Elle doit être assez grande pour y placer environ 5 ou 6 sujets adultes. Le plancher de la loge doit être latté à claire-voie afin de permettre la coulée du liquide et ne pas exposer les animaux à séjourner sur la tôle où ils pourraient glisser et même se blesser.

Autres conditions nécessaires: On doit choisir de préférence pour le baignage une journée ensoleillée afin que les moutons aient l'occasion de sécher parfaitement.

On les laissera au moins deux minutes dans le bain et on leur accordera cinq minutes pour s'égoutter. Le liquide doit être tiède. Il faut se garder de l'avoir trop chaud, car les moutons pourraient contracter un refroidissement au contact de l'air froid. Pour éviter les accidents ou les blessures aux animaux on procédera paisiblement et on évitera surtout de baigner les petits en même temps que les gros. Les gros moutons surexcités dans la manipulation pourront facilement malmenner les jeunes sur le plancher glissant de la loge d'égouttement ou encore à la sortie de cette dernière. A la sortie de la loge il serait bon de prévoir les sauts violents en plaçant une boîte pour permettre la chute en deux étapes. Il est entendu que les b rebis récemment agnelés et les brebis au dernier stage de gestation ne pourront subir un tel traitement.

.. AU BON THEATRE RIMOUSKI ..

Jeudi, vendredi, et samedi — 13-14-15 juin

LITTLE MINISTER

avec Katharine Hepburn

EN PASSANT PAR METIS

Au gré de la nature par une nuit d'été

Aux environs de Métis à la mi-juillet

Une de ces soirées d'été calme et ennuyeuse, un ciel chargé de nuages et de mystère, une mer plate à perte de vue, un brouillard désagréable qui ne dit rien de bon.

Sur la galerie d'un petit chalet qu'on a toujours vu là... deux étudiants en vacances: l'un — qui étudie à l'Université, notons-le — n'aime pas se départir d'une trop grande somme de dignité. Assis avec retenue, dans une chaise de camp, il fume posément sa pipe qui est sur le point de ne plus le satisfaire. L'autre — qui étudie au séminaire seulement — se tient accroupi en sauvage sur le plancher rustique de la galerie; il ne fume pas... et commence à "s'embêter".

Finalement, il n'y tient plus et entame la conversation:

—Eh! Jonas, ne va pas te croire intéressant!

—Penses-tu l'être plus, toi? répond son interlocuteur piqué. Je réfléchissais...

—Tu ne me dis pas... Alors, as-tu décidé qu'il ferait beau dans ta méditation?

—Je ne le crois pas. D'ailleurs, pourquoi veux-tu qu'il fasse beau?

—Tu ne te rappelles pas, l'autre

jour, m'avoir parlé de réaliser un projet auquel tu as déjà longuement réfléchi?

—Je te prierais, entre parenthèses, de me faire grâce de tes pointes. Ah! oui, le projet. Alors, tu aurais envie de passer la nuit dans le canot, jeune téméraire?

—Pourquoi pas cette nuit autant qu'une autre. D'abord, demain soir, il y a une partie d'organisée; après-demain, la marée sera trop tard, et ensuite ça ira aux porchaines "mares de nuit". Sur ce, le plus jeune des deux — votre serviteur — descend de la galerie, se met à considérer la température avec un air de connaisseur qu'il aime à se donner — bon compagnon, qui, après tout, ne se tient digne que pour la forme, au fond il raffole des excursions, des escapades qui ont quelque chose d'un record — hésite encore quelque temps en se frottant familièrement le menton, pour se donner l'air d'un penseur. Puis, sur le ton du juge qui va décider:

—C'est vrai, j'ai réfléchi, tu as bien raison; c'est notre chance. D'ailleurs, il est possible que le temps s'éclaircisse.

—Alors, ta sagesse est consentante? Dans ce cas, remue un peu et viens m'aider à porter le canot jusqu'ici; tu n'entends pas plus

que moi pour coucher sur la dure, hein? Alors, il faut faire le "lit". Amène toi donc, si tu en as la bonté...

—J'ai tôt fait de courir au canot de toile qui nous servira d'asile pour la nuit; il git dans l'herbe, la quille en l'air, en repos depuis la dernière marée. (Il s'agit ici d'un canot "Spanson" qui ne verse pas, en vertu des "flotteurs" à air comprimé dont les flancs sont munis. C'est ce qui explique que nous aurions pu passer une nuit aussi mouvementée sans dangers réels...)

Après avoir, pour plus de facilité, transporté l'embarcation près de la véranda, nous commençons à y empiler la literie dont nous disposons: deux matelas regorgeant de paille, deux tapis de table (la literie!), un pour protéger nos précieuses personnes contre l'humidité marine, et l'autre pour nous immuniser contre la pluie fort possible; sept ou huit couvertures, dont deux en laine; et sur le tout, en guise de couvre-pied, deux immenses portières d'étoffe qui font office de cloisons dans notre domaine.

—Es-tu d'avis que nous en avons suffisamment pour être à l'aise? ne puis-je m'empêcher de demander avec un sourire narquois.

—J'espère. Tout de même pour plus de prudence, nous verrons à nous vêtir chaudement; un gros gilet, un bon pardessus et des gants si tu veux...

—Je prends tous tes conseils, mais j'ai plus important à considérer.

—Non! quoi donc?

—La question de la coiffure...

—Bah! j'ai un bécot, moi.

—J'ai mieux que ça ici. Tiens, regarde-moi ça, ce chapeau à foïn va me tenir lieu de veranda; je l'ai mis pour me garder d'un soleil indiscret... je le porterai contre une pluie insinuante.

—Je t'en prie, hein. La poésie et le pathos ne te vont pas...

—Jaloux, va!... Es-tu prêt. Oh! deux cousins, c'est important. Maintenant, en route!

Il aurait fallu nous voir, mon auguste cousin et moi, vêtus comme des Esquimaux, geignant tous

les deux après notre couchette nouveau genre qui pesait trois fois son poids normal, et que nous traînions tous les deux clopin-clopin sur la grève pour la mettre à l'eau aussitôt que possible. Sans compter que réalisant modestement notre allure ridicule, nous mourrions de rire tous les deux, ce qui naturellement nous retardait tous les deux et nous fatiguait d'autant plus.

—Enfin, ce n'est pas trop tôt, sommes-nous d'accord à crier ensemble, en déposant notre fardeau en lieu propre.

—La mer est haute, l'ami: elle arrive au milieu de la grève; la roche rose est justement à l'eau...

—Tout ça pour me dire? fait froidement, mon cousin.

—Qu'il est plus que temps de partir. Voyons, as-tu assez réfléchi pour l'embarquer?

—Du calme, jeune homme! J'y vais de ce pas...

—Enfin, ce n'est pas trop tôt. Toujours, est-il que, l'un riant, l'autre grondant, nous nous installons temporairement dans l'embarcation à destination d'un long radeau, ancré non loin du bord et qui nous remorquera toute la nuit.

En trois coups d'avirons, nous sommes rendus et le canot est vite amarré à l'une des énormes poutres qui constituent le radeau en question. Comme c'est moi qui me suis chargé de l'affaire, mon cousin Georges — je vous ai dit Jonas, tout à l'heure, c'est une façon de parler — trouve à redire naturellement.

—Tu as bien serré le noeud, j'espère?

—Tu comprends que non: j'ai tout juste calculé mon affaire pour que, par le bon vent de terre qu'il fait ce soir, nous quittons automatiquement notre "port d'attache" vers minuit, en route pour la "ligne des bateaux".

—Es-tu fou?

—Tu ne penses pas que ce serait agréable, toi, une croisière dans les parages des Embresses? Justement le "Britain" doit passer cette nuit.

—Cesse donc de faire le "fin"; tu serais bien mieux de te coucher et de te taire, maintenant.

—Oui, oui, son père, patience, une minute. Dis donc, c'est à ton tour d'être nerveux, maintenant?

—La réponse ne me parvient pas. Obligé de m'en tenir là, je rejoins avec peine — n'oubliez pas que nous devons séjourner sur le dos, écrasés sous les couvertures et... les banquettes du canot; heureusement nous avons l'assurance reconfortante de ne pas passer par dessus bord, qu'elles que fussent la brise et les vagues — mon digne parent qui git déjà forcément immobile dans cette couche confortable. A peine rendu au fond, j'ai

tôt fait de réaliser la situation et ce n'est pas sans un léger soupir, que j'enfonçais définitivement mon chapeau de paille, dans l'intention de sommeiller. Le milieu est des plus berceurs: un silence tout maritime, que troublent seuls le clapotis régulier de la vague et le mugissement du phare de Métis, régnant aux alentours: nous n'avons plus qu'à dormir... Une demi-heure, une heure s'écoulaient, mais en dépit de notre parfaite quiétude, le sommeil ne vient pas...

—Allo! allo! ici Métis!

—Dors-tu? quelle heure est-il?

—Qui?

—Je ne dors pas; il est onze heures.

Faut vous dire, sous peine d'être incompris, que nous avions respectivement la tête aux pieds et que, vu notre encaissement commun, nous devions communiquer à distance et... à tue-tête.

—Qu'est-ce que t'en penses de la guerre, Georges?

—T'sais que ceux qui n'ont pas de fusils se font tuer?

—A part cela?

—Ce n'est pas toujours drôle, tu comprends, surtout quand on est sur le dos...

Et sur cette dernière platitude, nous nous taisions de nouveau. Même silence: sur la grève, cependant, un pas familier que nous percevons. C'est Jos, l'éternel et original Jos, il chemine tranquillement à la lueur de son fanal, vers sa vieille barque qui se balance là-bas. Comme à toutes les marées, d'ailleurs, il vient s'assurer si elle n'est pas partie avec la marée basse.

Pendant ce temps, nous sommes toujours allongés sur le dos, les yeux au ciel en pleine jouissance de nos bonnes idées...

—Eh! Jonas, dors-tu là-bas?

—Je ne crois pas. Toi?

—Peut-être bien; dans ce cas-là, je rêve... Sais-tu que je regrette seulement une chose.

—Oui? laquelle?

—C'est d'être si mal couché.

—Ah!

—C'est que, vois-tu, ça brise tous les élan poétiques que je pourrais avoir.

—Nigaud!

—Comme tu manques d'égards! Ecoute un peu ce que ce serait:

"La vague nous berce de son plus doux langage."

—Arrête!

—La brise chaude nous caresse le visage...

—Pas la peine de te fatiguer,

mon vieux; ça ne m'endort seulement pas.

—O blasphème. Tant pis pour toi; je vais la garder pour moi, ma poésie.

—C'est bien ce que je te conseille.

—Merci.

—Mais, à propos de poésie: sais-tu qu'il pleut?

—Je m'en fiche, moi: je suis ici pour la nuit; peu m'importent les accidents.

—Depuis quand es-tu philosophe?

—Depuis un an... et j'en ai encore pour un an à l'étré.

—Tu es bien déterminé là-dessus.

—Oui, oui... Mais en attendant, la pluie augmente.

—Ne viens-tu pas de dire que tu t'en fichais?

—C'est de la théorie, ça mon vieux.

—Ah bon! je comprends... Voudrais-tu, s'il te plaît, me couvrir les pieds. L'humidité pénètre déjà... Oh! ce n'est plus de l'humidité, c'est de l'eau en abondance...

Aie! aie! vite, ferme les interstices.

—C'est la même chose pour moi j'ai les pieds trempés et je sen que ça monte... Je me demande bien par où ça pénètre. Veux-tu y remédier? Oh! bien ça va être gai, maintenant: avec ça que la mer n'est pas assez haute pour que nous entrions ou bord...

La pluie augmente toujours; c'est une averse, ce sont des clous; un de ces bons orages d'été qui, vous inonde en un clin d'oeil. Plus malchanceux, on ne pouvait l'être.

C'en était fait de notre record; de l'eau sur les pieds, de l'eau dans la figure, de l'eau dans le cou; de l'eau partout! Nous étions maintenant atteints et c'était une question de temps. Mal à l'aise, engourdis, désespérés, nous ne trouvâmes sur le coup rien de mieux à faire que d'éclater de rire bêtement dans la tempête. Immobiles comme des marbres, faisant la grimace sous l'ondée qui ne faisait pas mine de cesser, nous réalisions bien ce ridicule de notre situation. C'est seulement quand nous fûmes bien trempés qu'il se fit une réaction.

—C'est beau de rire: je comprends que le succès est complet, mais il n'y a toujours pas à dire que nous allons passer la nuit ici; il est à peine deux heures; imagine-toi le plaisir.

Et les rires de reprendre encore... Pourtant, sous une nature aussi peu clémente et par trop apaisante, il fallut réfléchir; nous ne pouvions demeurer plus longtemps sous l'averse sans prévoir au moins un bon rhume et peut-être le coup de mort.

Devenus plus sérieux, nous décidâmes sagement de rentrer. C'était un bien petit problème pourtant: parvenir à nous retirer d'un lit aussi... attachant, défaire sous une oncée de clous les amarres si bien serrées et... enfin, rentrer à terre, à marée presque basse, à travers les roches et le varech où nous avions véhiculé notre embarcation sur une longueur d'environ un arpent, en comptant avec le poids d'eau qu'elle allait absorber... C'était assez peu attrayant, comme perspective, mais il fallait passer par là.

Inutile de vous donner un surplus de détails encombrants au sujet de ce retour au port; il s'effectuait péniblement, en dépit de notre hilarité folle, dans la boue, la glaise et... l'obscurité. C'est seulement après une chute inoubliable que je fis dans les profondeurs...

d'une mare que nous parvinmes au rivage, cahin caha, trempés, harassés et... satisfaits de notre aventure.

Quelqu'un qui aurait passé le lendemain matin, vers les 8 heures, par un soleil glorieux et un peu moqueur aux environs de Métis et de notre domaine, aurait pu percevoir des traces de notre record sensationnel: sur la grève, un canot à l'air abandonné gisait tristement au milieu de couvertures déteintes et d'avirons dispersés; un coup d'oeil sur le "petit camp" l'aurait intrigué davantage; un silence de mort (des gens matinaux d'ordinaire...) les portes ouvertes; deux matelas, amoncelés pélemêle avec une pile de couvertures (le reste) sous la véranda, le tout couronné d'un chapeau-à-foïn, jadis rutilant. Enfin, si, plus curieux, il s'était rendu jusqu'à la fenêtré, il aurait vu par la croisée, deux aventuriers étendus sur des sommiers, les pieds plus hauts que la tête, enroulés dans des rideaux et... dormant à poings fermés.

Les deux "gars" révalent sans doute de reprendre leur record. C'est d'ailleurs ce qu'ils ont fait, l'été dernier, par une belle nuit de juillet, sous une lune superbe. La nuit a été, paraît-il, charmante, mais elle a été, comme l'autre, passée sans un instant de sommeil.

Mais n'en regrettons rien, cependant, au contraire: "Daec ollum meminisse juvabit."

Pierre D'ANGLE.

Quand les microbes ont cessé de nous torturer, le micro les remplace.

A la commission scolaire

A une session des Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski, dans le comté de Rimouski, tenue à l'Hôtel de Ville, vendredi, le trente-et-un mai mil neuf cent trente-cinq, à trois heures de l'après-midi, à laquelle session sont présents: M. l'abbé Adolphe Tremblay, ptre-curé, président, et MM. Oscar Morissette, Camille Bérubé et James-J. Jessop, tous commissaires d'écoles.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

La prière ouvre la séance et les minutes de la dernière session sont lues et approuvées.

Comptes approuvés: Cie de Poupoir, \$1.50 et \$1.50; Fret, \$1.17 et \$0.68; La Librairie Langlais, Ltée, \$14.63; La Cie Aif, Guay, Enrg., \$11.76; L'imprimerie Générale de Rimouski, \$6.00; A.-A. Portugais, \$30.00.

Sur proposition de M. Bérubé, il est résolu de voter des remerciements à M. Désiré Paré, dont la démission a été acceptée à la dernière session, pour le dévouement qu'il a apporté dans l'exercice de la charge de commissaire d'écoles de cette municipalité.

Les Commissaires reçoivent les communications suivantes: Une demande d'emploi comme professeur de M. Joachim Desnoyers, d'Ottawa.

Un rapport de M. A.-A. Portugais constatant l'urgence de faire peindre la couverture de l'école No. 1.

La prière clôt la séance.

AVIS DE SOUMISSION POUR PONT

La municipalité de St-Donat, comté Rimouski, donne avis qu'elle recevra des soumissions pour la construction d'un pont sur la rivière Neigette près du village de St-Donat jusqu'à midi, le 30ème jour de juin prochain 1935.

Les travaux devront être exécutés en ciment suivant les plans et devis préparés par le Ministère des Travaux publics de Québec.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque personnel du soumissionnaire, et accepté par la Banque Canadienne et payable à l'ordre de la Municipalité de St-Donat, pour une somme représentant 10% du montant total de la soumission.

Les soumissionnaires pourront consulter les plans et devis au bureau du Secrétaire, ou s'en procurer des copies au Ministère des Travaux publics de Québec.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Les soumissions devront être faites sur des blancs fournis par le département.

Toutes les soumissions devront être scellées, adressées au soumissionnaire, et porter sur l'enveloppe en su de l'adresse les mots: Soumission, Pont sur la Rivière Neigette, La Municipalité de St-Donat (Rimouski).

ZENON BERUBE, Secrétaire-Trésorier, St-Donat de Rimouski, 5 juin 1935.

AVIS

Avis est par le présent donné que commençant demain le 1er juin 1935 et jusqu'à nouvel ordre, les taux du soir 7.00 à 8.00 p. m. sont éliminés et remplacés par les taux de nuit qui seront en vigueur chaque jour de 7.00 p. m. à 4.30 a. m.

L'élimination des taux du soir a pour but de permettre à ceux qui utilisent "longue distance" de bénéficier des prix minima à des heures plus commodes.

LA CORPORATION DE TELEPHONE ET DE POUVOIR DE QUEBEC. Ce 31 mai 1935.

La chose la plus commode à la maison

Vaseline BLANCHE

NOTRE MANIÈRE DE FABRIQUER

MAIS N'EN REGRETONS RIEN, CEPENDANT, AU CONTRAIRE: "Daec ollum meminisse juvabit."

Pierre D'ANGLE.

Quand les microbes ont cessé de nous torturer, le micro les remplace.

AMUSEMENT. Envoyez une enveloppe timbrée et dix sous, avec votre date et votre mois de naissance, puis treize cartes prises au hasard. Ce que vous recevrez en retour est de nature à vous amuser. Ecrivez à "ZIZI", Casier 324, Québec.

PACIFIQUE CANADIEN. Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition. Adressez-vous à C.-A. LANGEVIN, Agent du Traffic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique, ou à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal. Votre bien dévoué, C.-A. Langevin, L'AGENT GENERAL.

EPICIERIERS! BOUCHERS! BOULANGERS! Le Camp Militaire aura lieu à Rimouski, du 25 juin au 5 juillet inclusivement. En ce qui concerne le "Mess" des Officiers, les commandes seront données au plus bas soumissionnaire. Veuillez faire parvenir vos prix au Capitaine H.-G. Thériault, Rimouski. LES FUSILIERS DU ST-LAURENT.

A quand une "semaine d'adoption" pour les célibataires des deux sexes?

Souper Berceuse. Au moment de mettre au lit les petits enfants, fatigués de leurs jeux, on doit leur donner, pour leur repas du soir, des aliments nourrissants et faciles à digérer. Les Flocons de Maïs Kellogg absorbés le soir, par les petits, favorisent leur sommeil. Des épreuves, sous la surveillance d'une université, l'ont parfaitement démontré. Les enfants alimentés de Flocons Kellogg, au souper, ont dormi 30% plus paisiblement que ceux qui avaient absorbé des aliments plus lourds. Les Flocons Kellogg refont l'énergie sans surcharger l'estomac. Agréables et appétissants, ils régulent les enfants de leur croustillant et de leur saveur exquise. Prêts à servir. On trouve les Flocons de Maïs Kellogg dans toutes les épiceries. Economiques, ils sont prêts à servir à la sortie du sac WAXTITE qui est enfermé dans le carton rouge et vert. Fabriqué par Kellogg, à London, Ont.

FLOCONS de MAIS Kellogg. FRAIS SORTIS DU FOUR SAVEUR EXQUISE.

GIN de KUYPER. LA BOUTEILLE DE 26 ONCES \$1.90. LA BOUTEILLE DE 10 ONCES \$0.85. MAISON FONDÉE EN 1695. EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS. LA BOUTEILLE DE 49 ONCES \$2.65.

LA QUALITÉ le place AU PREMIER RANG. MARCHÉ DES GENOUX MÉCANIQUES. FREINS CONTRÔLÉS PAR CÂBLES. MOTEUR FLAMME BLEUE. VENTILATION FISHER SANS COURANTS D'AIR. PRIX DEPUIS \$885 (Pour le Coupé Master à 2 Places). Livré à l'usine, Oshawa, Ont., tout compris, sauf le fret et la licence. Voyez les modèles de la nouvelle Série Régulière dont les prix sont aussi bas que \$712. Voyez la Ventilation Fisher—les freins contrôlés par câbles—et le moteur Flamme Bleue. Ce sont tous des choses exclusives au Chevrolet! Nous vous invitons à venir faire l'essai du Chevrolet Master. Tout ce que nous pourrions vous dire n'est rien comparé à ce que vous apprendrez en conduisant la voiture vous-même! Termes GMAC faciles.

Master CHEVROLET Wilfrid Ouellet Bic, Qué.

Aux fiancés

Avant de faire l'achat de votre bague à diamants, voyez mon assortiment. Des prix pour toutes les bourses.



J'ai aussi un assortiment de montres "Bulova", "Longines", "Bremen", etc. pour dames et messieurs à des prix défiant toute concurrence.

Venez faire réparer vos montres et bijoux par un expert diplômé.

J. O. ST-PIERRE
HORLOGER-BIJOUTIER

Avenue de la Cathédral - Rimouski

JEAN BRILLANT

J'ai vu le Rimouskois honorer ta mémoire, et dans l'acier même écrire ton beau nom. Jamais désormais, tu seras dans l'histoire, noble et vaillant soldat, Victime du canon. Bien loin maintenant de la terre étrangère, évite le souvenir de ton âme fière. Il te fallait renaitre à la gloire (des tiens, le fleuve St-Laurent évoque tous les siens. Le nouveau "Jean Brillant" dans sa course altière. Aux deux Rives ira, heureux et triomphant. Ne craignant de voguer sur le flot caressant. Tout comme un jeune enfant, bercé par une mère.

LUCIEN DESCHENES.
Rimouski, 5 juin 1935.

SAINT-ULRIC

Transaction M. Elzé Talbot a vendu sa maison à M. Jos. Côté. Viret-Viret Mme André Ouellet et ses enfants sont allés demeurer à Taschereau Abitibi. Mme Vve Philippe Bernier (Alphensine Sirois), de St-Luc, est revenue ici pour y demeurer. M. P.-A. Parent, qui a passé l'hiver à Québec, est de retour ici, depuis la semaine dernière. M. Pantaléon Mercier, Québec,

et M. Rosario Mercier, Causapsal, sont venus ici tout dernièrement pour visiter leurs parents M. et Mme Arthur Mercier. —M. Gérard Beaulieu, E. E. M., à l'Université Laval est actuellement en vacances dans sa famille. —Mme Raoul Lepage est maintenant de retour d'une promenade de quelques semaines passées auprès de son mari à Québec. —Mme Armand Gagne, Matane, a passé quelques jours ici chez M. Jean-Bte Simard. —Sont allés à Rimouski à l'occasion de l'anniversaire du sacre de Mgr Courchesne: M. le vicair L. Beaulieu, M. et Mme Amedée Gosselin, Mlle Adrienne Gosselin, M. Marcel Gosselin, Mme Jean-B. Lamarre, Mme Jean-Bte Roy, M. Adalbert Roy. —Le 27 mai est décédé sieur Jean-Bte Jacques, à l'âge de 80 ans, après quelques jours de maladie seulement. Il laisse pour le pleurer son épouse, née Amedée Gagné. —Le 3 juin, a été baptisée Marie-Blanche Eliette enfant de M. et Mme Raoul St-Laurent, Parrain et marraine: M. Robert St-Laurent et Mlle Blanche St-Laurent, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Napoléon St-Laurent, grand'maman de l'enfant.

POUR PROTEGER LES ARBUSTES CONTRE LES CHIENS

Un chien laissé en liberté néglige rarement l'occasion d'explorer tous les trous et tous les coins du terrain où il se trouve au cours des vagabondages. Les chats vont également partout au gré de leurs fantaisies. Malheureusement, cette énergie surabondante est souvent accompagnée de dégâts dans le jardin ou dans ses environs. Le chat pas plus que le chien n'a pas le moindre respect pour les plates-bandes de fleurs ou pour les palmiers qui ornent l'entrée du devant et souvent même ces animaux manifestent même une aversion pour les arbustes. Ils font souvent beaucoup de mal par leurs gambades et il n'est pas toujours possible de les chasser à temps. Un entomologiste ingénieux a trouvé cependant la solution du problème. Il est inspiré des moyens recommandés par les entomologistes pour débarrasser les plantes du jardin des insectes qui les attaquent; le sulfate de nicotine, l'insecticide généralement employé est très bon pour éloigner les chiens et les chats des plantes. L'odeur de la nicotine répugne aux chiens et aux chats, et comme leur odorat est beaucoup plus développé que celui des êtres humains, il est possible d'employer le composé sous une forme si diluée que les fleurs, les arbustes, les bâtiments, les murs ou les marches ne soient pas endommagés, tandis que les chats et les chiens évitent tous ces endroits arrosés. La solution s'évapore avec le temps ou est enlevée avec la pluie. Il faut donc la renouveler toutes les deux semaines et après une forte pluie. Employez une solution faible, par exemple, un cuillerée à soupe de sulfate de nicotine pour cinq gallons d'eau. Cette solution fait également un bon insecticide. Le sulfate de nicotine se trouve chez les grainetiers.

ET POUR FINIR...

Le Roi de Suède passe ses hivers à Nice, et il se mêle volontiers aux divertissements de la plage et aussi au casino. On raconte sur lui, cet aimable incident: Il y a quelques jours, le roi Gustave de Suède entra sur le court du Club Impérial à Nice. Dix heures du matin... Deux jeunes et charmantes jeunes filles échangeaient quelques balles. Visiblement, elles eussent préféré quelque partenaire masculin pour animer un peu le jeu. A la vue du souverain, elles se précipitèrent... —De grâce, monsieur, une partie avec nous... Le temps de se débarrasser de son veston et le roi servait déjà sa première balle. Hélas! en moins de dix minutes, le royal tennisman fut battu. Soudain, le chambellan intime de S. M. fit irruption sur le court, s'approcha de deux inconscientes et, furieux, leur révéla l'identité de leur partenaire. Emoi et confusion. —Sire, dit la plus jeune, d'une voix empreinte de la plus touchante humilité... Pardonnez-nous... nous ne savions pas... Reconnaissez! Le roi força un peu son sourire... —Non... Non... Ne vous excusez pas... Je vous en prie. Depuis que je suis sur la Côte d'Azur, je gagne tout le temps. Cela me paraissait si étrange que je ne suis pas fâché, pour une fois, d'avoir perdu. Luc AUBRY. "L'Action Conservatrice".

SOCIETE D'UNE MESSE

Evêché de Rimouski le 5 juin 1935 M. le chanoine Philip Brady, curé de St. Mary's, Montréal, décédé le 4 de ce mois, était membre de la Société d'une Messe. S. E. Chénard, Ptre-Chancelier. L'homme en bonne santé est rarement misanthrope. Les menus plaisirs forment la trame du bonheur. Pauvreté n'est pas vice, mais défaut: défaut d'argent. Ce qu'on donne aux indigents est souvent rebut de satiéte. Les chirurgiens sont par trop enclins à entrer dans le vif de leur sujet. S'il fallait porter le deuil de ses illusions mortes, on serait toujours en noir. Si, avant de condamner autrui, on se donnait la peine de faire un petit examen de conscience! Les croix au bas d'un billet rose ne font pas assez réfléchir l'amoureux sur celle qu'il devra porter plus tard.

Des toilettes idéales pour la belle saison ...!

Ces toilettes vous pouvez vous les procurer à des prix incroyables mais réels. Profitez de ces aubaines.

SOULIERS BLANCS

Souliers lacés de \$2.50 pour

\$1.79

MANTEAUX BLANCS

Chics styles demi-ajustés ou amples en drap polo très souple, dans toutes les grandeurs. Valeur de \$13.00, pour

\$9.95

SWAGGERS

Belle confection. Des valeurs de \$10.00 pour

\$4.75

CHAPEAUX D'ETE

Les modèles les plus attrayants et les plus populaires. Prix réduits,

0.75

La Maison du Louvre

Rue St-Germain - Rimouski

Poussins - Poulettes

Pour vous assurer des profits substantiels par une ponte à bonne heure et abondante toute l'année, achetez maintenant pour la qualité et non par le prix, d'une ferme possédant ses propres troupeaux accimatés, éprouvés et sélectionnés depuis des années. Si l'alimentation aide au succès, le grand point de départ c'est la qualité et la vigueur des poussins ou poulettes; voilà le facteur important. Ne l'oubliez pas si vous voulez réussir et progresser. Nous garantissons livraison 100% vivants, en parfaite condition et exempts de maladie rendus à destination.

Notre catalogue essentiel — gratuit—vous aidera à augmenter vos profits. Vingt-deux ans d'expérience, un personnel compétent et l'équipement le plus moderne à votre service: puis la plus importante ferme du genre dans Québec à votre portée toujours.

Des centaines de clients satisfaits ont fait notre succès—nous ferons de même pour vous. Confiez-nous vos commandes et vos problèmes.

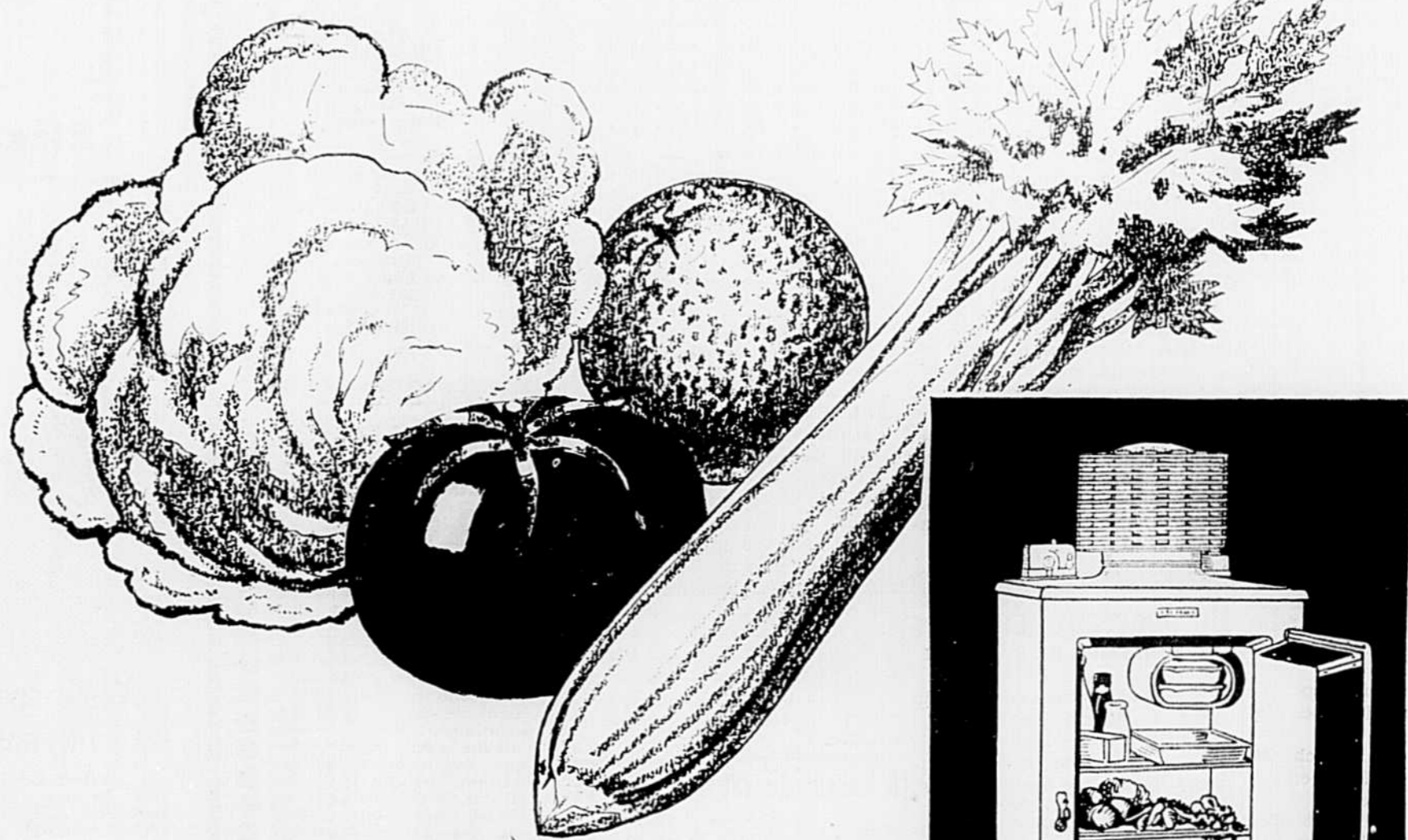
VEUILLEZ REMPLIR CE COUPON

Ce COUPON vous apportera Catalogue, plus escompte de \$1.00 sur 200 POUSSINS ou \$5.00 sur 1,000 POUSSINS achetés avant 15 avril.

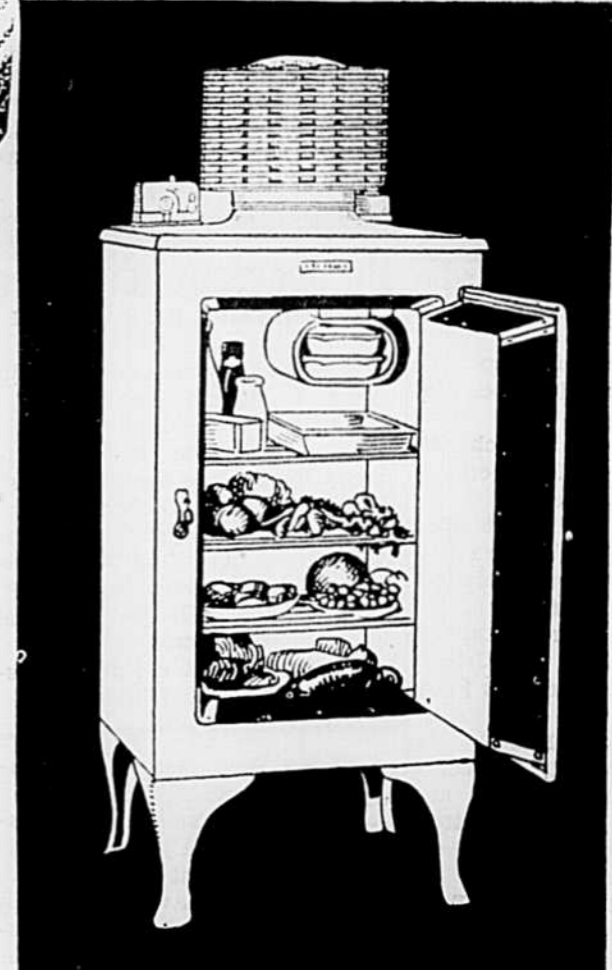
Je préfère la race
Mon troupeau est de (nombre)
Mon poulailler grandeur (pds.)
Nom
Adresse

La Ferme Avicole Montréal

Adresse postale: 5825 Durocher, Montréal, Qué.
(Ferme et Couvoir: Chemin Chambly, Longueuil, Qué.)
Commandez à bonne heure, vous y gagnerez et serez mieux servis.



FRUITS et LEGUMES TOUJOURS FRAIS



FABRIQUE PAR LA COMPAGNIE GENERAL ELECTRIC

Vous serez assuré de pouvoir conserver frais ce que vous garderez dans ce réfrigérateur. Moderne sur tout point, réfrigération toujours en bas de 50 degrés. Renseignez-vous aujourd'hui même.

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Rimouski - Mont-Joli - Amqui - Matane - Trois-Pistoles - Cabano

Notes locales

L'hon. juge Stein est en ville, cette semaine, présidant le terme de juin de la Cour Supérieure. Le lieutenant-colonel Rodolphe Bédard, C. G. C. G., V. D., président général de la Société des Artistes Canadiens-Français, de Montréal, était en ville, mercredi, où il fut reçu à l'hôtel de ville par les membres Artistes de la Succursale de Rimouski. M. Edouard Courchesne, de Drummondville, et Madame J. Shewenell et son fils, de Sico, Maine, sont venus assister aux funérailles de leur cousine Mlle Corinne Lord, qui eurent lieu mercredi. M. et Mme Hervé Roy, de Québec, étaient en visite à Rimouski jeudi, en route pour Bersimis et Sept-Îles où ils passeront l'été. Mme Pierre Déry, présidente générale de la Ligue Catholique Féminine, et Mlle Talbot, secrétaire de la L. C. F., de Québec, étaient en ville, dimanche. M. Wilfrid Grenier, I. F., de New-Port, Gaspé, était en ville, en route pour Québec. Mlle Olivine Mayrand, de Québec, a passé la fin de semaine en notre ville, l'hôte de Mlle Andrée Garon. M. Edmond Martin est actuellement en voyage à Ottawa. Mlle Rose Létourneau est retournée à Québec après avoir passé une huitaine en notre ville, l'invitée de M. le Dr et Mme P. Simard. MM. Antoine, Charles et Emile Rioux, Mesdames Perry Lepage et Alphonse Pineau sont allés assister aux funérailles de leur soeur Mme Xavier Jean à St-Fabien, mercredi. Madame Thiribe Beizile, de l'Isle-Verte, était en visite chez Mme J.-E. Letendre et Mlle Marmen, au commencement de la semaine. M. le Dr Gérard Langis est revenu d'un court voyage à Québec. M. Oscar Gagné, télégraphiste, de Franquelin, était de passage à Rimouski, dimanche, en route pour le Bic où il passe quelques semaines de vacances chez ses parents M. et Mme Omer Gagné. Mlle Juliette Théberge était l'hôte de ses sœurs Mesdames P. Rousseau et L.-P. Thérien, de Québec, récemment. Mlle Rose-Aimée Coulombe, Gisèle et Lucienne Brillant ont passé la fin de semaine à Cabano, les invités de Mlle Annette Dionne. M. Victor Rousseau a passé la fin de semaine à Québec. M. et Mme Lucien Deschênes étaient en visite à Trois-Pistoles, en fin de semaine. M. et Mme Eugène Gagné, de Québec, étaient de passage en notre ville, ces jours derniers. M. Louis-A. Dion est parti, ce matin, pour Ottawa où il assistera à l'ordination de son fils Jean-Louis, chez les Révérends Pères Oblats. Mlle Josette Beauchamp, de Montréal, est en visite chez des amis. Madame Charles Deschênes, de Price, passe une huitaine en notre ville, chez des parents. Mlle Annette Vallée est allée assister au mariage, qui aura lieu à Ottawa la semaine prochaine, de sa soeur Mlle Vallée. Mlle Henriette Martin était en visite chez son père M. Urbain Martin, de Trois-Pistoles, ces jours derniers. Madame Rosario Réhel, de Montréal, était en ville au commencement de la semaine, accompagnée d'une de ses fillettes, pour assister aux funérailles de son père M. Lucien Collin. Mlle Gérardine Roy, de Tourelle, Gaspé, passe quelques jours en notre ville l'invitée de Mlle Yvonne Leclerc. M. et Mme Paul Langlois sont partis pour Ottawa où ils assisteront au mariage de Mlle Yvonne Vallée, soeur de Madame Langlois. Mlle Lucile Allard partira demain pour l'Hôpital du St-Sacrement à Québec pour être du nombre de celles qui forment la recrue de juin au cours de l'École des garde-malades.

Naissances à RIMOUSKI

(Suite de la 3ème page) Le 20 mai, Marie-Jeanne-Denise, née la veille, enfant de André-Albert Chénard et de Rose-Anna Pigeon. Parrain, M. Alphonse Desrosiers; marraine, Mlle Jeanne Pigeon. Le 21 mai, Marie-Céline-Cécile, née le même jour, enfant de Eugène Martin, chauffeur-automobiliste, et de Ernestine Heins. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Heins (Gilberte Côté). Le 23 mai, Joseph-Marc-André, né le même jour, enfant de Adé-lard Rousseau, plombier, et de Elisabeth Ruest. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Michaud (Lucienne Desrosiers). Le 25 mai, Marie-Jean-Georges, né le 11 mai, enfant de J.-Powell Valiquet, ingénieur civil, et de Jeannine Roy. Parrain, M. Geor-

Feu Mlle Corinne Lord

La population rimouskoise a rendu un dernier témoignage de sympathie à la mémoire de Mlle Corinne Lord, cousine de Son Excellence Mgr Georges Courchesne, en assistant à ses funérailles, à la cathédrale, mercredi à 10 heures. Mademoiselle Lord fut victime d'un accident d'automobile en traversant la rue St-Germain vis-à-vis de l'Hospice des Soeurs de la Charité où elle vivait retirée depuis quelques années. Ne voyant pas venir la voiture conduite par M. Georges Turcotte, gérant de la Coopérative et maire de la paroisse, et croyant pouvoir passer devant une autre machine venant en sens inverse, Mlle Lord se jeta par mégarde sur celle de M. Turcotte, qui conduisait à une allure très modérée. Dans sa chute, elle se fractura la crâne sur la chaussée. M. le Dr Germain, qui venait d'arriver sur les lieux, fit immédiatement transporter la victime à l'Hôpital St-Joseph où elle expira samedi soir, sans avoir repris connaissance. La dépouille mortelle fut exposée à l'Hospice des Soeurs de la Charité. Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale mercredi à 10 heures. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Adolphe Tremblay, curé de la cathédrale. Le service fut chanté par Monseigneur S.-J. Langis, V. G., assisté de MM. les abbés Albert Morin et Cléophas-A. Morin, vicaires. Son Excellence Mgr Courchesne était présent à son trône épiscopal. Des messes furent célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés Albert Dastous et Antoine Perreault. Le corps était porté par MM. les échevins M.-J. Lepage, Albert Michaud, Elzéar Côté et M. L.-G. Trudeau, I. C. Les coins du poêle et les rubans de la bannière du Tiers-Ordre étaient portés par Mlle Bernadette Lévesque, Hélène D'Anjou, Éléonore Poirier, Clara Roy, Marie Bélsisle et Mlle Canuel. Conduisaient le deuil M. Edouard Courchesne, de Drummondville, cousin de la défunte, sa cousine, Madame J. Shewenell et son fils, de Sico, Maine. Son Exc. Mgr Georges Courchesne officia au libéra et recita les dernières prières sur la tombe de sa regrettée parente. Le chant fut exécuté par la Chorale du Séminaire. M. l'abbé Alphonse Fortin touchait l'orgue. Nous prions Sa Grandeur Mgr Courchesne et les autres membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de nos sincères sympathies.

De nouveaux diplômés

AU SEMINAIRE DE RIMOUSKI Tous les élèves-aspirants au brevet "commercial" de la Classe d'Affaires du Séminaire de Rimouski ont subi avec succès les examens finaux. Ce sont: MM. Jos. Hupé, Guy Ross, Gérard Landry, Rodolphe Otis, avec distinction; MM. Gérard Côté, Guy Bellavance, L.-M. Michaud, Omer Rioux, F.-X. St-Pierre, Abel Bélanger et Marcel Chevron, avec succès. Aux diplômés et à leurs professeurs nos sincères félicitations.

De nouveaux diplômés

ges-Ernest Roy, marraine, Sarah-Sophie Valiquet, de Montréal. Le 27 mai, Marie-Annie-Laurrette, née le même jour, enfant de Jean-Baptiste Saint-Amand, charbon, et de Leda Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Louis-Joseph Beaulieu (Marie-Anne Desrosiers), de Mont-Joli. Le 28 mai, Joseph-Germain-Isabelle, né le même jour, enfant de Désiré Collin, voyageur de commerce, et de Laura Isabelle. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Collin (Marie Duchêne). Le 30 mai, Marie-Rose-Alma-Chislaine, née le 27 mai, enfant de Alfred Bossé et de Corinne Côté. Parrain, M. David Trudeau; marraine, Mlle Rose-Alma Bossé. Le 30 mai, Marie-Raymonde-Solanges, née la veille, enfant de David Bouchard, mesureur de bois, et de Imelda Côté. Parrain et marraine, M. et Mme Hornisdas Côté (Valentine Desrosiers). Le 3 juin, Joseph-Gérard-Raymond, né le même jour, enfant de Louis Lamontagne, cultivateur, et de Marie-Anne Paquet. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Gagné (Thérèse Bellavance), de Pointe-au-Père. Le 3 juin, Marie-Gabrielle-Agathe, née le même jour, enfant de Edmond Lévesque et de Philomène D'Anjou. Parrain, M. Gabriel Rioux; marraine, Mlle Irène Lévesque. Le 4 juin, Rose-Marie-Andrée, née la veille, enfant de André Lechasseur, forgeron, et de Clémentine Berger. Parrain et marraine, M. et Mme Charles-Eugène Fournier (Luce Berger), de Saint-Fabien. Le 5 juin, Joseph-Léon-Roger, né

La prochaine saison

Le cinquième congrès du film parlant français s'est tenu cette semaine à Montréal. M. Edmond Rioux, gérant du Bon Théâtre, a tenu à assister à ce congrès. A son retour, il nous a annoncé que durant la prochaine saison les meilleures productions françaises, parmi toutes celles offertes sur les marchés américains et canadiens, soit 200, passeront sur l'écran à Rimouski; ce qui veut dire qu'à l'avenir deux vues françaises, et des meilleures, seront à l'affiche chaque semaine au Bon Théâtre. Le film français a fait un progrès tel que depuis 1932 le nombre des spectateurs aux représentations françaises est passé de 3 millions à 14 millions. M. Jos. Desève, de Montréal, propriétaire du théâtre Saint-Denis et vice-président de France-Film, ne craint pas d'affirmer que l'organisation de sa compagnie est l'une des plus complètes pour la distribution du film dans la province de Québec. Le congrès, au cours duquel MM. Robert Hurel, Edouard Montpetit, Jos Desève et plusieurs autres ont adressé la parole, était sous le haut patronage de Son Excellence M. Brugère, Ministre de France au Canada, et de l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la Province.

Cour Supérieure

LISTE DES ACTIONS PRISES DEPUIS LE 31 MAI 1935

No. 5052 Philius Lévesque, Causapsal station, vs Horace Plante, Causapsal, \$199.00, dommages. No. 5053, L'Hôpital St-Joseph de Rimouski vs Willie Charrier, Matane, \$437.28, compte. JUGEMENT DU PROTONOTAIRE 4721, Léo Marmen, Lac-au-Saumon, vs John Lemonnier, Matane et Price Bros. & Co., Ltd., Tiers-saisi. Jugement condamnant le tiers-saisi à déposer au Greffier de cette Cour, la partie saisissable du salaire du défendeur tant et aussi longtemps que ce dernier sera à son emploi ou que le présent jugement ne sera pas satisfait en capital, intérêt et frais. JUGEMENT RENDU PAR L'HON. JUGE WILFRID LALIBERTE 4739, Joseph Dubé, St-Damase vs Charles Bélanger, St-Damase. Il s'agit d'une action en dommages par laquelle le demandeur réclame du défendeur \$500.00 de dommages alléguant que ce dernier a troublé la paix de son foyer. Le défendeur nie les alléguations de la demande. Vu la preuve faite, l'honorable juge maintient l'action pour partie et condamne le défendeur à payer au demandeur la somme de \$100.00, avec intérêt et dépens.

Cour du Magistrat

5958, Les Syndics de la paroisse de St-Pierre du Lac vs Hedwidge Lagacé-Trépanier, Val-Brillant, \$55.54, répartitions. 5959, Louis-Joseph Moreault, Rimouski, vs Alfred Gagné, St-Anaclet, \$32.80, services professionnels. No. 590, Anselme Côté & Fils, Ltée, Rimouski, vs Ant. Pineault, Rimouski, \$15.50. No. 5961, La Compagnie Santerre, Ltée, vs Vincent DeChamplain, Rimouski, \$47.59, balance sur compte. JUGEMENTS RENDUS PAR LE GREFFIER No. 5886, Elisa Blouin-Carrier, St-Ulric, vs Alfred Ross, St-Ulric, \$57.86. Jugement contre le défendeur pour la somme de \$57.86 pour compte de magasin. No. 5919, Napoléon Rousseau, Rimouski, vs J. A. Lebel, Rimouski, et Le Greffier de la Paix, de la Cour de Magistrat, de la Couronne et Le Protonotaire, T. S. Jugement condamnant le tiers-saisi à déposer au Greffe de cette Cour toutes sommes qu'il peut devoir au défendeur. No. 5952, The Canada Paint Co., Ltd., Montréal, vs P.-Léon Ratté, Limited. Jugement contre le défendeur pour la somme de \$31.32.

Retraites fermées

A LA MAISON STE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS 26 au 29 juin pour dames. Pour tous renseignements s'adresser aux Missionnaires de l'Imm.-Conception, Rimouski. Je même jour, enfant de Elzéar Bélanger, forgeron, et de Cécile Yockell. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Blanchet (Marie-Louise Guérette).

LA CORPORATION DE TELEPHONE ET DE POUVOIR DE QUEBEC

A dater du 1er juin les TARIFS REDUITS DE LA NUIT commencent à 7 p. m.

Les tarifs réduits des communications interurbaines — appelés tarifs de nuit — sont maintenant en vigueur dès 7 p. m.

Jusqu'ici le tarif de nuit (environ la moitié des taux du jour) commençait à 8.30 p. m. et le tarif du soir (une réduction de 20 à 25 pour cent sur les taux du jour) commençait à 7 p. m.

Le tarif du soir a été aboli, et les taux réduits de la nuit sont maintenant en vigueur de 7 p. m. à 4.39 a. m. Le tarif réduit de la nuit s'applique à tous les appels entre-postes dont les taux du jour sont de 30 sous et plus.

(Communiqué)

PSE LIDO PERMANENT SANS ELECTRICITE

CHARME ET DISTINCTION Vous ne pouvez acheter une autre chevelure. Nouvelle machine sans fils et sans électricité sur la tête. Permanents avec machine à fils des plus modernes \$2.00 à \$3.50. Nouveau système à l'huile Lustral \$4.00 à \$8.50. Tous genres de coiffures Garantie de 6 mois SALON DE BEAUTE DECHAMPLAIN Personnel d'expérience reconnue. Qualité de choix pour prix payé. En face de la Cathédrale RIMOUSKI.

Salon de beauté ACME

Rue de l'Evêché Tél. 182 Mesdames et mesdemoiselles, j'ai le plaisir de vous laisser savoir que, au salon de beauté ACME, le coiffeur diplômé, avec ses quinze années d'expérience reconnue, frise actuellement les cheveux avec des solutions françaises sans aucune odeur d'ammoniaque, des solutions qui ne sentent rien du tout, que ce soit le prix de \$2.00 ou \$10.00. Ses solutions frisent les cheveux deux fois plus que les solutions à base d'ammoniaque. Venez vous convaincre vous-même des résultats épatants de ses produits. Permanents Acme et permanents ordinaires, \$2.00 à \$10.00, garantis. Ondulations à l'eau Marcel et Komol. VINCENT DECHAMPLAIN Coiffeur diplômé.

Volre appointment POUR PERMANENT

Comme quantité de Dames satisfaites, appelez 72-B Ou rendez-vous au nouveau Salon de coiffure DRAPEAU * Permanents tous genres * Ondulations à l'eau * Ondulations Komol * Ondulations Marcel * Massages * Une attention spéciale est portée aux manières Tout ouvrage d'une main experte Exécuté par Mlle Claire BOURGET SALON DRAPEAU Gérard DRAPEAU, Prop. Rue St-Germain, Rimouski (En face de l'hôtel St-Laurent)

CHEZ TALBOT LTEE suggestions Pratiques DE JUIN

Etes-vous prêts pour l'été? Nous le sommes! Avec une foule de choses nouvelles, gaies et pratiques. Venez chez TALBOT la semaine prochaine, vous serez sûrement émerveillés de la grande variété d'articles les plus nouveaux et les plus captivants à des prix à la portée de chaque budget.

NOUS LES QUALIFIONS Les plus jolies robes d'été

Elles ont été choisies parmi une collection de modèles créés pour TALBOT. Elles ont été confectionnées avec soin. Manches courtes bouffantes ou longues, 14 à 20.

\$2.95 Tons pastillés de rose sauvage, bleu juun, vert nénéphar, blanc mais. ENSEMBLE DE CREPE 2 pièces, 14 à 20. .59 ROBES DE CREPE Bleu ou Brun à Pois, 40 à 44. \$5.25

Elégant soulier d'été

Souliers chevreau blanc escarpin, talons cubains, 3 1/2 à 6. \$1.98 Souliers chevreau noir lacés, talon continental. Escarpins chevreau noir, talons hauts. Escarpins chamois, talon haut, la nouvelle nuance populaire, 3 1/2 à 6. \$2.19

Souliers Canvas Blanc

Avec semelles de cuir pour enfants, 8 à 11 1/2. \$1.39

Bas chiffon ALLEN-A

Le meilleur sur le marché, entièrement façonné, pieds concaves, 10 nuances populaires. .69 .75 .89 Bas tout soie. Service de même marque.

VENTE! CHEMISES M. L. P.

Toutes fraîches, nouvelles, en broadcloth de qualité supérieure, au prix de vente. Toutes les nuances d'été en vogue sont offertes dans ce lot de nouveaux quadrillés. Deux faux-cols, 14 à 17. AVEC UNE 1.19 CRAVATE GRATIS

Souliers pour Hommes

Box Kip noi McKay, semelles doubles Blucher. Ajustement parfait et longue durée. 5 1/2 à 9. \$2.39 Les plus nouveaux tissus pour robes d'été 200 verges piqué uni, teintes pastillées. Organdi de belle qualité, 40 pouces. Toutes les teintes à la mode, la verge. .29 .49 .95 .15

